

DGEFP

SUIVI DU CADRE DE PERFORMANCE DU PON FSE
MARCHE SUBSEQUENT N°2015-11

RAPPORT D'ANALYSE DU SUIVI DE LA PERFORMANCE DU PON FSE – ECLAIRAGE SUR LES RAMO REGIONAUX

FEVRIER 2018

Carole BEAUGENDRE, Sandrine DEBLAIS, François LECOUTURIER,
Jeanne-Alpaïs de SAINT PHALLE



Table des matières

SYNTHESE OPERATIONNELLE	4
INTRODUCTION	5
1. L'ATTEINTE DES CIBLES DE PERFORMANCE EN FRANCE AU 31/08/2017 : NIVEAU ET PROJECTION	6
1.1 Le niveau d'atteinte des cibles du PON FSE	6
1.1.1 Un niveau d'atteinte des cibles en progression	6
1.1.2 Des indicateurs globalement en retard sur les objectifs	7
1.2 Modélisation de la trajectoire des réalisations pour l'atteinte des cibles du PON FSE	8
2. ANALYSE DE L'ATTEINTE DES CIBLES DU CADRE DE PERFORMANCE DU PON FSE DANS LA PERSPECTIVE DE LA REVUE DE PERFORMANCE	14
2.1 Un niveau élevé de programmation des opérations soutenues	14
2.1.1 Des volumes d'opérations programmées doublés	14
2.1.2 Un effet levier du PON FSE via la sélection d'opérations et le ciblage des participants	16
2.1.3 L'impact de la logique de programmation et de l'absence de saisie au fil de l'eau sur l'atteinte des cibles	16
2.2 La qualité et la complétude des données au cœur de l'enjeu de la collecte des participants	26
2.2.1 Un impact de la reprise des données « participants »	26
2.2.2 L'enjeu de la complétude et de la qualité des données sur les participants	26
2.3 Mise en perspective du volet deconcentré du PON FSE	30
3. LES PROGRAMMES OPERATIONNELS REGIONAUX (POR) AU 30/12/2016 : ETAT DES LIEUX DE LA PERFORMANCE	14
Annexe 1 : Tableaux de bord par région de suivi des indicateurs de réalisation du cadre de performance du PON FSE	40
Annexe 2 : Nouvelles cibles pour l'indicateur « moins de 25 ans » sur l'axe 1	41
Annexe 3 : Tableau récapitulatif des PO régionaux (RAMO 2016)	42

Objet du document

Le présent rapport a été réalisé dans le cadre du marché subséquent n°2 « Suivi du cadre de performance » fondé sur l'accord cadre n° 2014-11-21 relatif au suivi et à l'évaluation du programme opérationnel national « emploi et inclusion » du FSE (ci-après dénommé « PON FSE ») pour la période 2014-2020. Ce rapport vise à renouveler l'analyse de l'ensemble des facteurs de non atteinte potentielle des cibles à l'horizon 2018 pour le PO national FSE, mais aussi, à travers un état des lieux des PO régionaux FEDER/FSE et de l'IEJ, à mettre en perspective les résultats obtenus.

Le rapport examine le niveau d'atteinte des cibles du cadre de performance au **31 août 2017**. De même, l'étude évalue les probabilités de non atteinte des cibles au regard des tendances des indicateurs pour la France en intégrant une analyse du contexte et des risques identifiés. L'analyse se structure autour d'une question sous-jacente : **au regard des données à disposition le 31/08/2017 pour le PON FSE et le 31/12/2016 pour les POR FEDER-FSE, existe-t-il un risque avéré de non atteinte des cibles des indicateurs du cadre de performance du PON FSE 2014-2020 et des PO régionaux FEDER-FSE (en y incluant l'IEJ), dans la perspective de la revue de performance en 2019 ?**

Notes :

L'analyse repose sur les données du PO national au 31/08/2017 extraites de Ma Démarche FSE (MDFSE) ainsi que, du fait de l'indisponibilité de l'agregateur Synergie, sur les données des RAMO 2016 des PO régionaux transmises par la DGEFP.

Conformément aux attentes de la DGEFP précisées lors de la réunion de cadrage, le périmètre de l'étude n'intègre pas les indicateurs financiers mais apporte plusieurs éléments d'analyse financière sur la programmation.

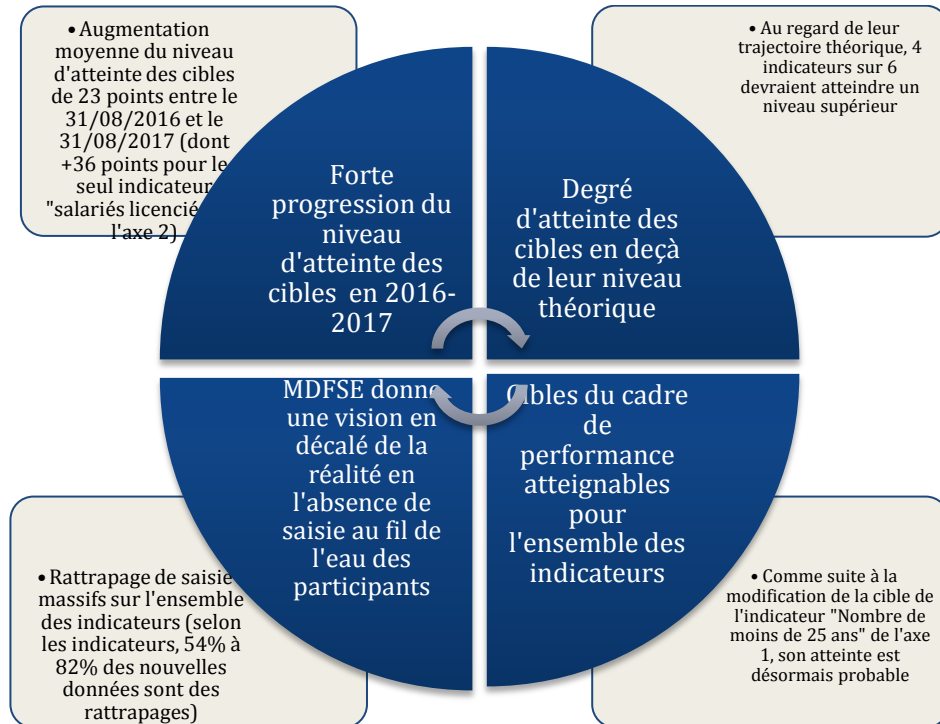
A l'échelon national, l'analyse se concentre sur les six indicateurs de réalisation du cadre de performance du PON FSE. A l'échelon régional, elle repose sur les indicateurs de performance prévus pour les POR FEDER-FSE de chaque conseil régional, autorité de gestion, pour ce qui concerne les priorités d'investissement relevant du FSE et de l'IEJ. L'absence de données complètes pour les POR incluant l'IEJ ne permet pas d'obtenir une analyse pertinente de l'atteinte des cibles du cadre de performance de ces POR.

Le présent rapport tient compte des nouvelles cibles 2018 et 2023 pour l'indicateur « nombre de jeunes de moins de 25 ans » de l'axe 1 telles qu'elles ont été modifiées dans le PO national dans sa version adoptée par la Commission européenne le 22 décembre 2017. Cette évolution rendue nécessaire par la poids des participants du programme IEJ visant un public semblable, entraîne une diminution moyenne des niveaux d'atteinte prévus de 35% pour les valeurs intermédiaires et de 33% pour les valeurs finales.

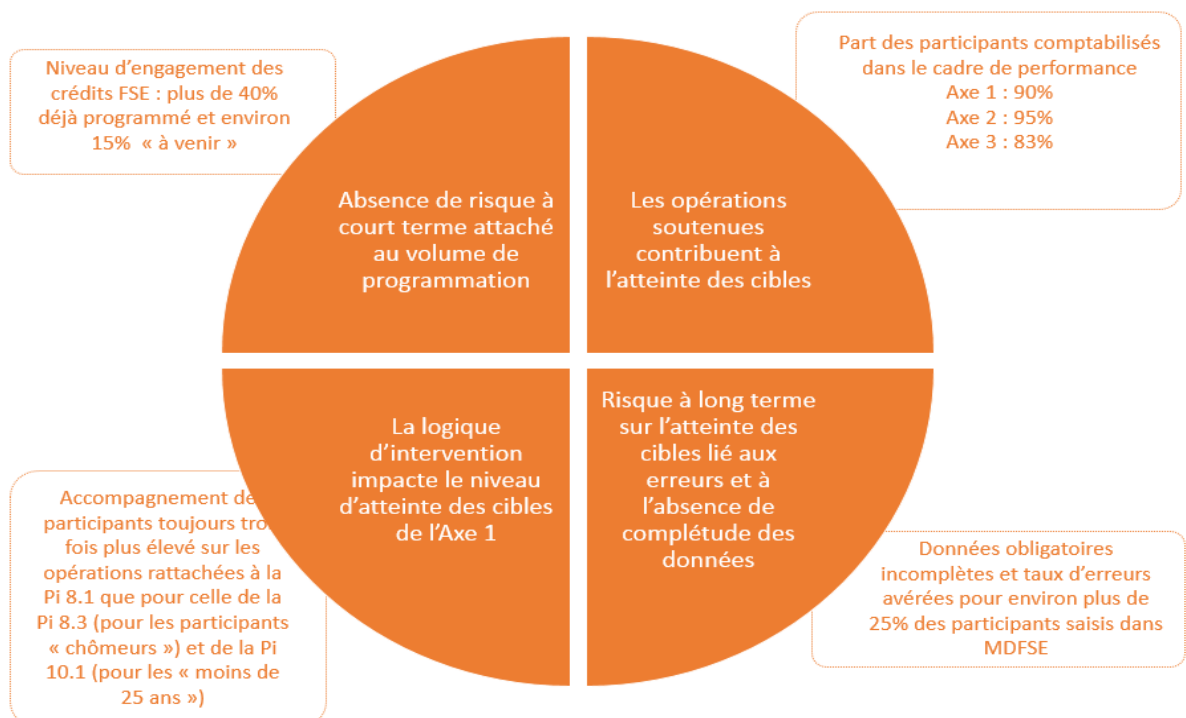
SYNTHESE OPERATIONNELLE

La **principale cause du retard** dans l'atteinte des cibles reste **l'absence de saisie au fil de l'eau** des participants. **L'enjeu central pour la DGEFP porte donc sur une saisie régulière et complète des participants par les bénéficiaires du FSE.**

Niveau actuel et projections sur l'atteinte des cibles des indicateurs du cadre de performance



Analyse de l'atteinte des cibles du cadre de performance du PON FSE



INTRODUCTION

Dans la continuité des analyses et préconisations opérationnelles émises dans le rapport 2016, le rapport 2017 procède à un état des lieux et à une analyse du niveau actuel de réalisation des indicateurs du cadre de performance du PO national FSE, des PO régionaux FEDER-FSE. Cette analyse vise à mettre en perspective l'atteinte des cibles intermédiaires dans l'optique de la revue de performance prévue pour 2019.

L'analyse du présent rapport prend en compte les recommandations de 2016 et notamment les deux motifs identifiés du retard dans l'atteinte des cibles au 31/08/2016 :

- L'absence de saisie au fil de l'eau des participants ;
- Le manque de complétude des données participants

En réponse aux fragilités identifiées, le rapport 2016 avait conclu un plan d'action pour le pilotage de la performance du PON FSE identifiant trois actions prioritaires :

1. La promotion et le développement d'une pratique de saisie régulière et complète des participants au cœur du pilotage par la performance ;
2. Le renforcement des opérations soutenues dans le cadre de la priorité d'investissement 8.1 de l'axe 1 afin d'adapter la logique d'intervention de cet axe ;
3. La sélection des opérations en fonction de leur contribution prévisionnelle à l'atteinte des cibles du cadre de performance.

La régularité et la complétude des données participants font l'objet d'un examen particulier dans ce rapport 2017, dans la mesure où seules les données participants collectées et complètes seront prises en compte par la Commission européenne dans le cadre de la revue de performance à horizon 2019.

1. L'ATTEINTE DES CIBLES DE PERFORMANCE EN FRANCE AU 31/08/2017 : NIVEAU ET PROJECTION

1.1 LE NIVEAU D'ATTEINTE DES CIBLES DU PON FSE

Tous les dossiers participants présents dans MDFSE ont été pris en compte dans l'analyse, y compris ceux incomplets. C'est le choix qui avait été fait lors du précédent rapport (analyse de l'atteinte des cibles au 31 août 2016), motivé par la possibilité laissée aux bénéficiaires de saisir en plusieurs temps les informations sur les participants. Les tableaux de bord présentés en annexe privilégient néanmoins les réponses complètes dans une optique de pilotage, ce qui explique les écarts constatés entre les deux rapports. La question et les enjeux liés à la complétude des données sont traités dans la partie 2.2.2 du présent rapport.

Dans le cadre de cette analyse, il est important de distinguer :

- **L'atteinte des cibles intermédiaires** : il s'agit des taux d'atteinte des objectifs intermédiaires, calculés à chaque extraction de MDFSE. Ils constituent des outils de pilotage mais ne doivent pas être confondus avec les indicateurs du cadre de performance. Ces taux évoluent de façon non linéaire entre les extractions, notamment en raison de l'absence de saisie au fil de l'eau dans MDFSE (voir tableau 1 ci-dessous).
- **Les indicateurs du cadre de performance** : ils sont calculés à partir du nombre de participants entrés dans les opérations. Leur trajectoire correspond à la somme des participants entrés chaque mois (effectifs mensuels cumulés). Dans l'hypothèse où les bénéficiaires saisiraient les entrées au fil de l'eau, les trajectoires seraient simplement prolongées entre chaque extraction. En l'absence de saisie au fil de l'eau et du fait des rattrapages de saisie, les trajectoires sont largement modifiées à chaque extraction et les prévisions liées doivent être recalculées en conséquence.

1.1.1 Un niveau d'atteinte des cibles en progression

	Taux d'atteinte des cibles 2018					
	Axe 1		Axe 2		Axe 3	
	Chômeurs	Moins de 25 ans	Salariés licenciés	Salariés	Chômeurs	Inactifs
novembre-15	3%	2%	0%	2%	6%	4%
janvier-16	6%	4%	0%	6%	13%	10%
février-16	7%	4%	0%	6%	16%	15%
août-16	28%	20%	60%	20%	35%	37%
août-17	42%	47% *	96%	39%	60%	73%

* prise en compte de la modification de la cible effectuée fin 2017

Tableau 1 : Evolution de l'atteinte des cibles intermédiaires 2018

Au 31 août 2017, le niveau d'atteinte des cibles intermédiaires varie de 39% à 96%, selon les indicateurs (Tableau 1). Par rapport à l'extraction précédente datée du 31 août 2016, le niveau d'atteinte des cibles a progressé, et sur certains indicateurs de façon considérable :

- Axe 1 – Chômeurs : +14 points
- Axe 1 – Moins de 25 ans : +27 points *en tenant compte de la modification de la cible*
- Axe 2 – Salariés licenciés : +36 points
- Axe 2 – Salariés : +19 points
- Axe 3 – Chômeurs : +25 points
- Axe 3 – Inactifs : +36 points

L'évolution du niveau d'atteinte des cibles n'est que marginalement induite par les nouvelles entrées de participants entre septembre 2016 et août 2017. **La majeure partie de l'évolution s'explique par des rattrapages de saisie effectués par les bénéficiaires.**

- **Axe 1 – Chômeurs** : 60% des « nouveaux participants » correspondent à des rattrapages de saisie (principalement sur l'année 2016) ; 40% correspondent à des participants entrés entre septembre 2016 et août 2017.
- **Axe 1 – Moins de 25 ans** : 54% des « nouveaux participants » correspondent à des rattrapages de saisie ; 46% correspondent à des participants entrés entre septembre 2016 et août 2017. Le taux d'atteinte de la cible augmente de 10 points entre 2016 et 2017, et de 27 points si l'on tient compte de la modification de la cible intermédiaire.
- **Axe 2 – Salariés licenciés** : 82% des « nouveaux participants » correspondent à des rattrapages de saisie ; 18% correspondent à des participants entrés entre septembre 2016 et août 2017.
- **Axe 2 – Salariés** : 75% des « nouveaux participants » correspondent à des rattrapages de saisie ; 25% correspondent à des participants entrés entre septembre 2016 et août 2017.
- **Axe 3 – Chômeurs** : 55% des « nouveaux participants » correspondent à des rattrapages de saisie ; 45% correspondent à des participants entrés entre septembre 2016 et août 2017.
- **Axe 3 – Inactifs** : 54% des « nouveaux participants » correspondent à des rattrapages de saisie ; 46% correspondent à des participants entrés entre septembre 2016 et août 2017.

1.1.2 Des indicateurs globalement en retard sur les objectifs

	Nombre de participants saisis dans MDFSE au 31/08/2017					
	Axe 1		Axe 2		Axe 3	
	Chômeurs	Moins de 25 ans	Salariés licenciés	Salariés	Chômeurs	Inactifs
Volet déconcentré	72 835	68 284		39 818	382 440	281 832
Volet national du FSE	70 746	61 949	95 789		97 315	1 144
Total général	143 581	130 233	95 789	39 818	479 755	282 976
Atteinte de la cible 2018	42%	47%	96%	39%	60%	73%

NB : la cible « Jeunes de moins de 25 ans » telle qu'elle a été modifiée fin 2017 a été prise en compte

Tableau 2 : Niveau d'atteinte des valeurs intermédiaires au 31 août 2017

Malgré l'amélioration constatée, le niveau d'atteinte des cibles au 31 août 2017 demeure globalement en retard sur les objectifs cibles. Pour rappel, l'évolution des valeurs des indicateurs est supposée suivre une trajectoire linéaire au fil du temps, selon l'évolution constatée sur la période 2007-2013¹. Or, après 73% de la période écoulée, 4 indicateurs sur 6 sont en retard sur le calendrier :

- Les retards les plus importants concernent les deux indicateurs « Chômeurs » et « moins de 25 ans » de l'axe 1 et l'indicateur « Nombre de salariés » de l'axe 2.
- Le retard est moindre concernant l'indicateur « Chômeurs » de l'axe 3, pour lequel 60% de la cible est atteinte.
- Le taux d'atteinte de l'indicateur « Nombre d'inactifs » de l'axe 3 correspond exactement au calendrier (73%), tandis que l'indicateur « Nombre de salariés licenciés, en vue de leur reclassement » de l'axe 2 est en avance sur le calendrier et est très proche de la cible (96%).

Les retards constatés sont cependant à nuancer par l'absence de saisie au fil de l'eau dans MDFSE. En effet, selon toute vraisemblance, le nombre actuel de participants est supérieur aux données saisies.

¹ Cf. rapport d'audit

1.2 MODELISATION DE LA TRAJECTOIRE DES REALISATIONS POUR L'ATTEINTE DES CIBLES DU PON FSE

Cette partie présente pour chaque indicateur :

- Le volume cumulé des entrées mensuelles, représentant la trajectoire de l'indicateur, et son évolution entre les différentes extractions des données de MDFSE
- La modélisation de la trajectoire de l'indicateur et les prévisions d'atteinte des cibles 2018

Du fait de l'absence de saisie au fil de l'eau des données participants dans MDFSE, les données les plus récentes apparaissent globalement incomplètes. Afin de garantir une bonne fiabilité des prévisions, il est préférable d'intégrer dans les modèles les données les plus robustes. La **solution adoptée est de faire reposer les prévisions sur les données des années 2015 et 2016**, considérant d'une part que les données de janvier à août 2017 sont encore trop partielles, et d'autre part que le rythme des entrées en 2014 n'est pas représentatif de la trajectoire suivie par les indicateurs (voir figures ci-dessous).

En conséquence, dans les modélisations présentées ci-dessous, **les trajectoires observées s'arrêtent à décembre 2016 et non à août 2017. Les prévisions débutent à cette date et prolongent les trajectoires moyennes observées entre janvier 2015 et décembre 2016.**

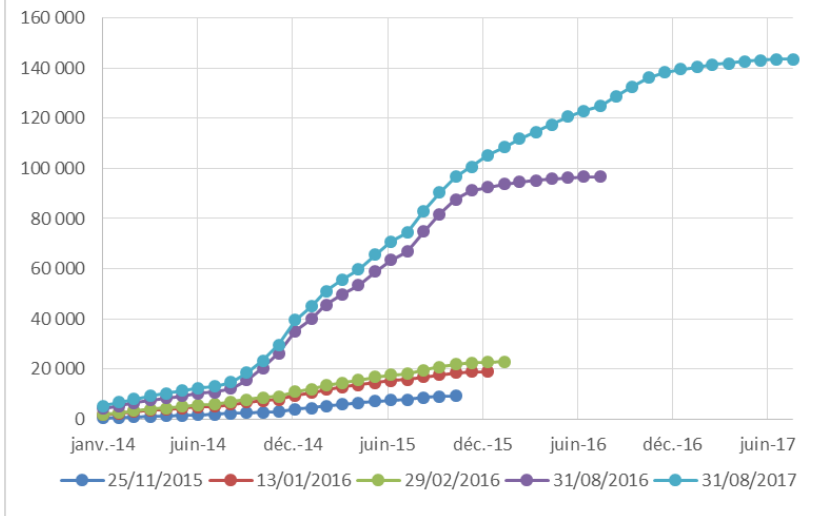
Axe	Indicateur	Taux d'atteinte au 31/08/2017	Prévisionnel au 31/12/2018	Cible 2018	Taux d'atteinte prévisionnel de la cible au 31/12/2018	
1	Chômeurs	42%	249 820	342 857	73%	?
	Moins de 25 ans	47%	224 008	277 597	81%	?
2	Salariés licenciés	96%	144 450	100 000	144%	👍
	Salariés	39%	72 792	102 857	71%	?
3	Chômeurs	60%	837 735	800 000	105%	👍
	Inactifs	73%	468 195	385 715	121%	👍

NB : la cible « Jeunes de moins de 25 ans » telle qu'elle a été modifiée fin 2017 a été prise en compte

Tableau 3 : Taux d'atteinte prévisionnel des cibles intermédiaires

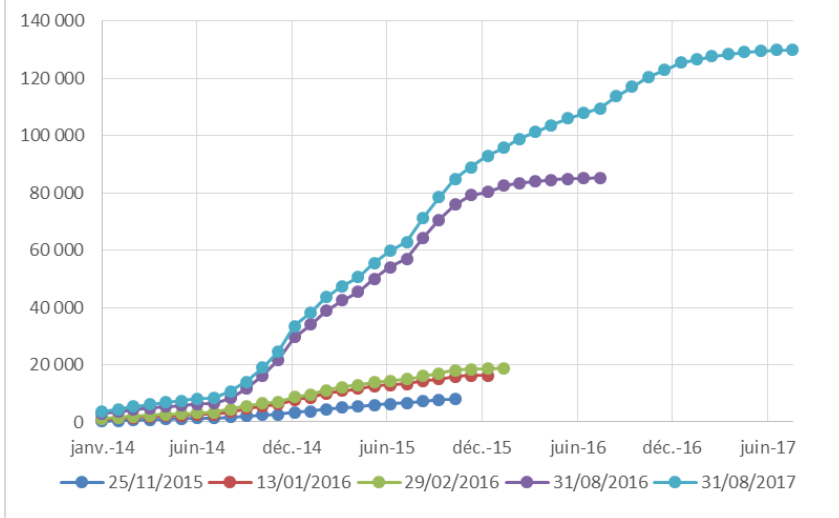
AXE 1

Figure 1 : Nombre de chômeurs - Entrées mensuelles cumulées



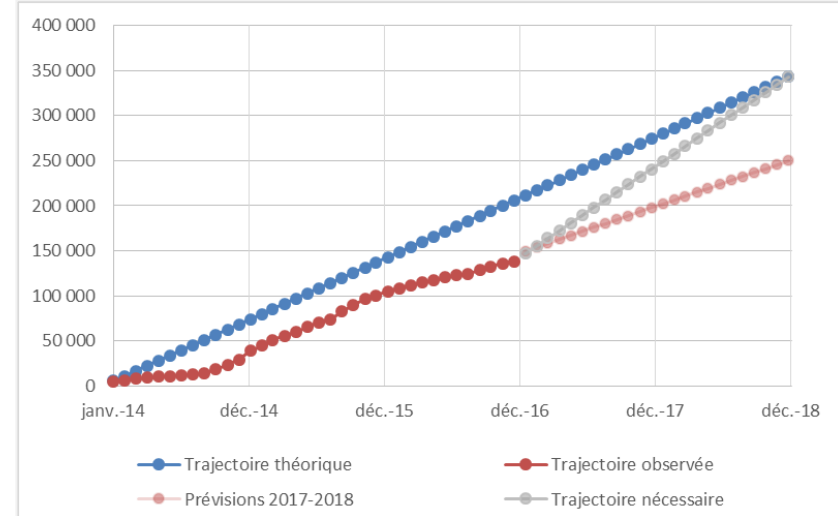
Source : Ma Demarche FSE, différentes extractions

Figure 3 : Nombre de moins de 25 ans - Entrées mensuelles cumulées



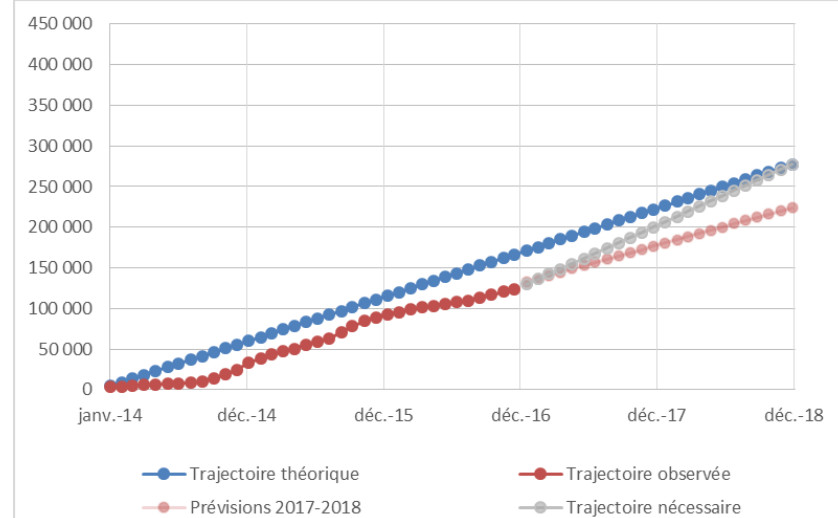
Source : Ma Demarche FSE, différentes extractions

Figure 2 : Trajectoire de l'indicateur « Nombre de chômeurs »



Source : Ma demarche FSE, extraction participants au 31/08/2017

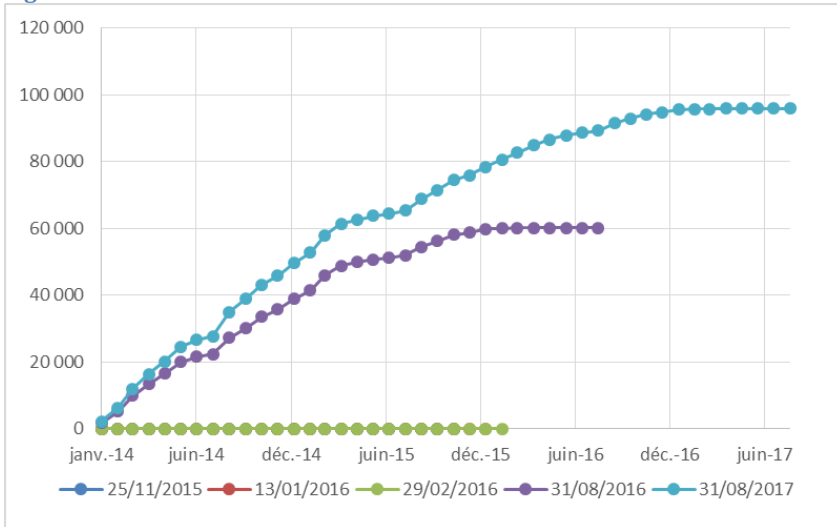
Figure 4 : Trajectoire de l'indicateur « Nombre de moins de 25 ans »



Source : Ma demarche FSE, extraction participants au 31/08/2017

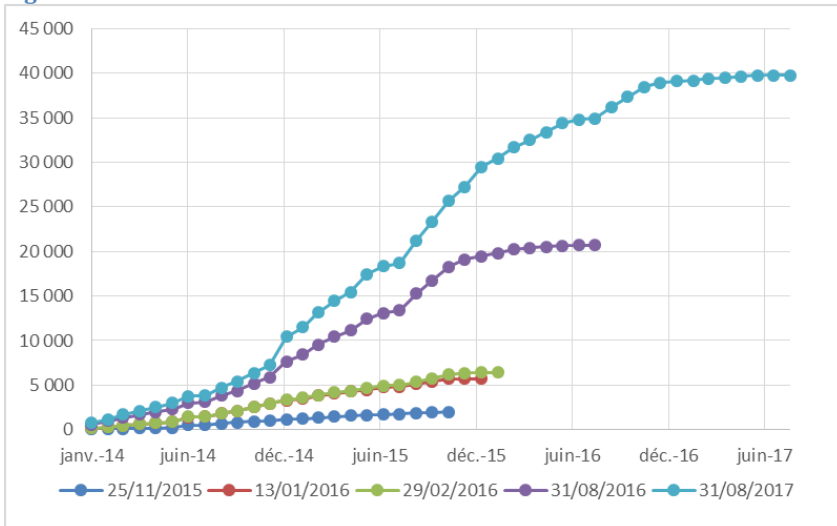
AXE 2

Figure 5 : Nombre de salariés licenciés - Entrées mensuelles cumulées



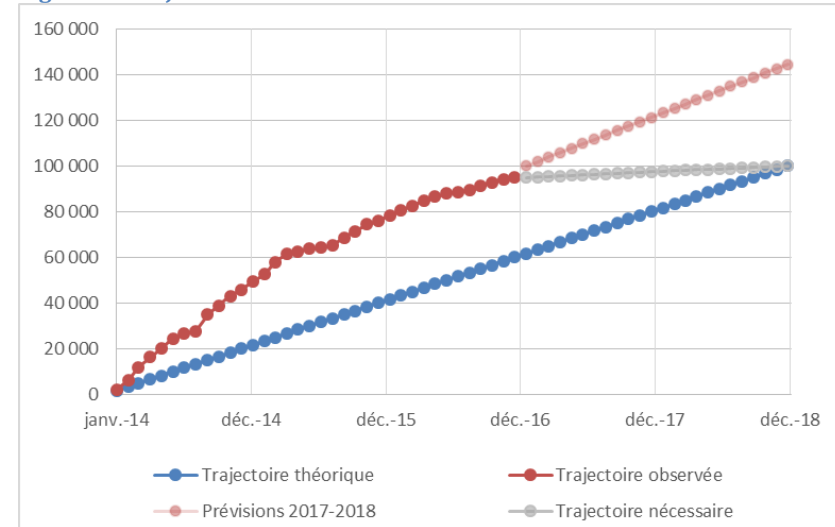
Source : Ma Demarche FSE, différentes extractions

Figure 7 : Nombre de salariés - Entrées mensuelles cumulées



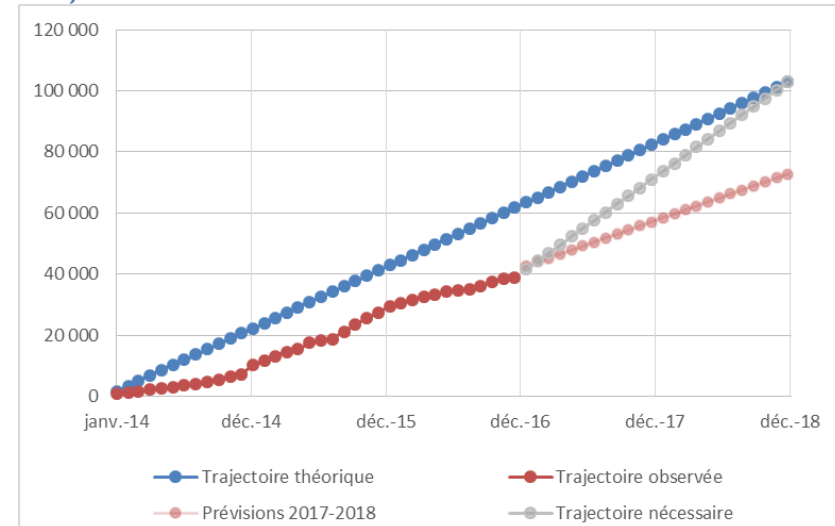
Source : Ma Demarche FSE, différentes extractions

Figure 6 : Trajectoire de l'indicateur « Nombre de salariés licenciés »



Source : Ma demarche FSE, extraction participants au 31/08/2017

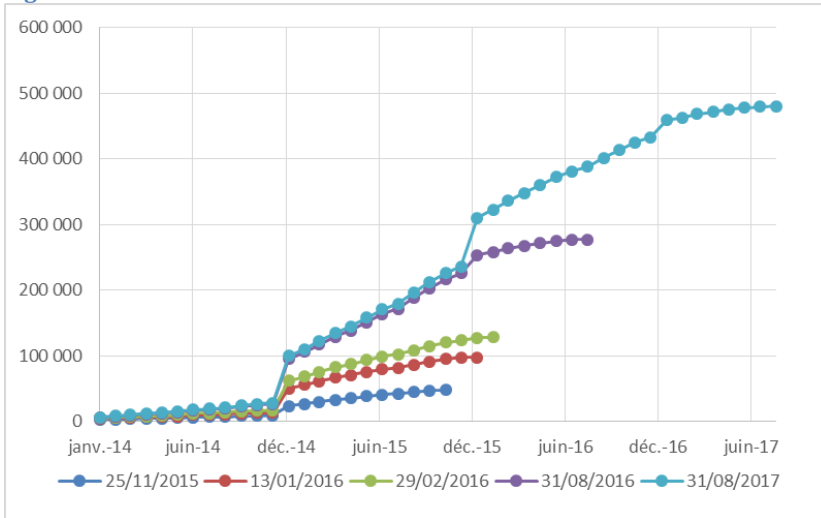
Figure 8 : Trajectoire de l'indicateur « Nombre de salariés »



Source : Ma demarche FSE, extraction participants au 31/08/2017

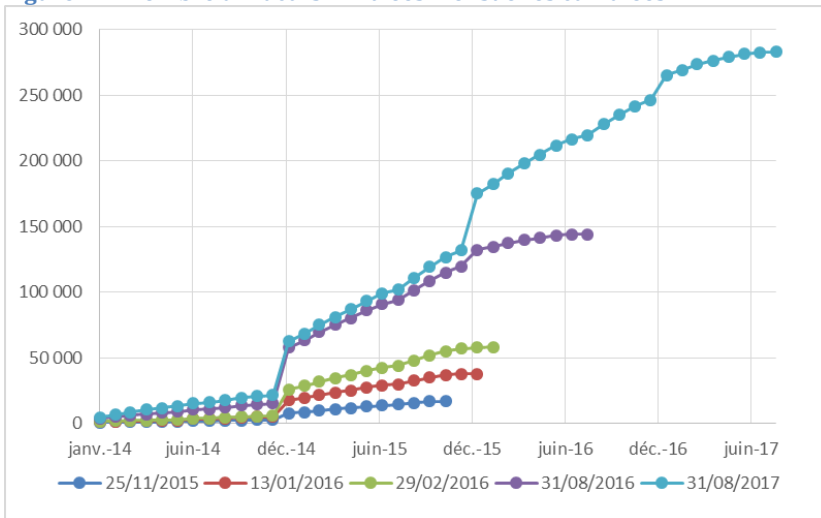
AXE 3

Figure 9 : Nombre de chômeurs - Entrées mensuelles cumulées



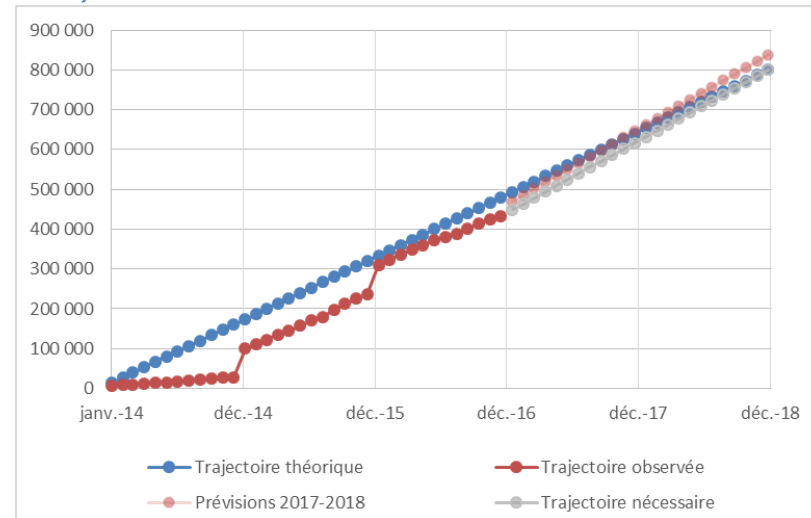
Source : Ma Demarche FSE, différentes extractions

Figure 11 : Nombre d'inactifs - Entrées mensuelles cumulées



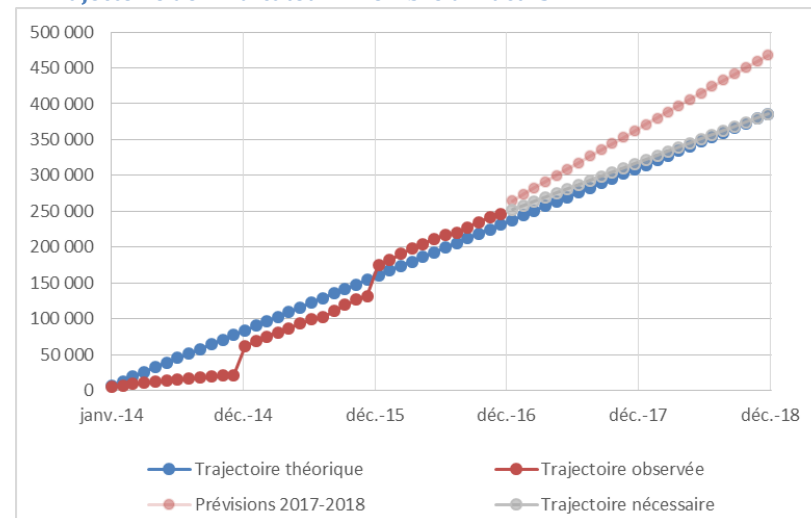
Source : Ma Demarche FSE, différentes extractions

Figure 10 : Trajectoire de l'indicateur « Nombre de chômeurs »



Source : Ma demarche FSE, extraction participants au 31/08/2017

Figure 12 : Trajectoire de l'indicateur « Nombre d'inactifs »



Source : Ma demarche FSE, extraction participants au 31/08/2017

Les volumes des entrées participants :

- **Pour les indicateurs de l'axe 1**, les rattrapages de saisie ont été massifs concernant les entrées de janvier à août 2016, eu égard aux deux extractions d'août 2016 et août 2017. Nous observons des rattrapages plus mineurs sur l'année 2015, et presque aucun sur l'année 2014, ce qui semble indiquer que les données des années 2014 à 2016 sont globalement stabilisées. Les données relatives aux huit premiers mois de l'année 2017 seraient en revanche incomplètes, du fait des retards de saisie (Fig. 1 et 3).
- Nous retrouvons le même cas de figure sur **les indicateurs de l'axe 3** (Fig. 9 et 11).
- **Pour les indicateurs de l'axe 2**, les rattrapages de saisie concernent également l'année 2014 (Fig. 5 et 7). Le retard majeur de saisie, mentionné dans le précédent rapport, semble avoir été bien rattrapé. Nous n'enregistrons cependant presque aucune nouvelle entrée en 2017, ce qui souligne une fois encore le retard de saisie dans MDFSE et interroge sur la complétude des données 2016 (2 ans de retard de saisie). La trajectoire de ces indicateurs apparaît en effet linéaire entre 2014 et 2016, avec toutefois un ralentissement observé au 2^e semestre 2016.

Les prévisions d'atteinte des cibles :

Si les tendances moyennes observées entre 2015 et 2016 se poursuivent :

- **L'indicateur « nombre de chômeurs » de l'axe 1 atteindrait 71% de la cible à l'horizon du 31 décembre 2018 (Fig. 2).**
Ces prévisions sont moins optimistes que celles qui avaient été calculées lors du rapport précédent (qui reposaient alors sur les données de l'année 2015). Le rythme des entrées s'est en effet infléchi en 2016 par rapport à 2015.
- **L'indicateur « nombre de participants de moins de 25 ans » de l'axe 1 atteindrait 81% de la cible à l'horizon du 31 décembre 2018 (Fig. 4).**
Ces prévisions sont plus optimistes que celles qui avaient été précédemment présentées du fait de la modification de la cible. Compte tenu des retards de saisie, et si des rattrapages de saisie sont effectués en 2018, l'atteinte des objectifs apparaît encore possible.
- **L'indicateur « nombre de salariés licenciés » de l'axe 2 atteindrait 144% de la cible à l'horizon du 31 décembre 2018 (Fig. 6).**
Malgré un probable défaut de saisie pour le second semestre 2016 et pour l'année 2017, la cible intermédiaire est quasiment atteinte dès le 31 août 2017 (96%). Sachant qu'un indicateur est considéré comme ayant atteint sa cible à 85% de la valeur intermédiaire, l'atteinte des objectifs est d'ores et déjà acquise.
- **L'indicateur « nombre de salariés » de l'axe 2 atteindrait 71% de la cible à l'horizon du 31 décembre 2018 (Fig. 8)**
Les prévisions sont plus optimistes que celles précédemment présentées (52%), grâce à un rattrapage important des retards de saisie. Il est probable qu'elles soient en outre plus pessimistes que la situation réelle, toujours pour des raisons de retard de saisie. L'atteinte des objectifs apparaît donc encore possible.
- **L'indicateur « nombre de chômeurs » de l'axe 3 atteindrait 105% de la cible à l'horizon du 31 décembre 2018 (Fig. 10)**
La trajectoire observée a progressivement rattrapé la trajectoire théorique. Si les tendances se poursuivent, l'atteinte des objectifs est réaliste.

- **L'indicateur « nombre d'inactifs » de l'axe 3 atteindrait 121% de la cible à l'horizon du 31 décembre 2018 (Fig. 12)**

La trajectoire observée est en avance sur la trajectoire théorique. Les prévisions sont en outre probablement pessimistes puisqu'elles reposent sur une tendance linéaire et ne prennent pas en compte les pics d'entrées en janvier de chaque année. Selon ces prévisions, le nombre de participants atteint en août 2017, sous réserve de la saisie des données correspondantes, atteindrait déjà 85% de la valeur intermédiaire. L'atteinte des objectifs apparaît donc tout à fait réaliste.

2. ANALYSE DE L'ATTEINTE DES CIBLES DU CADRE DE PERFORMANCE DU PON FSE DANS LA PERSPECTIVE DE LA REVUE DE PERFORMANCE

Le rapport 2016, à la suite du rapport d'audit initial², mettait en lumière deux zones de fragilité pour l'atteinte des cibles du cadre de performance du PON FSE au 31/08/2016. :

- **La dynamique et la logique de programmation ;**
- **La qualité des données des participants et les comportements de collecte.**

D'un côté, les volumes d'opérations programmées et le ciblage des opérations ne posaient pas de réel problème pour l'atteinte des cibles et ne permettaient donc pas de conclure que la dynamique de programmation présentait un risque critique. De l'autre, le comportement de saisie et la complétude des données s'avéraient être le principal facteur de non atteinte des cibles pour 2018 et devenaient ainsi une priorité à traiter.

Dans la mesure où le présent rapport prend en compte la perspective d'une revue de performance prochaine et l'urgence de se rapprocher des objectifs d'atteinte des cibles de la valeur intermédiaire de 2018, il est nécessaire de vérifier que les tendances prévues par le rapport 2016 se confirment pour la dynamique de programmation (2.1) et que l'atteinte des cibles au travers de la qualité et de la complétude des données puisse être observée (2.2).

2.1 UN NIVEAU ELEVE DE PROGRAMMATION DES OPERATIONS SOUTENUES

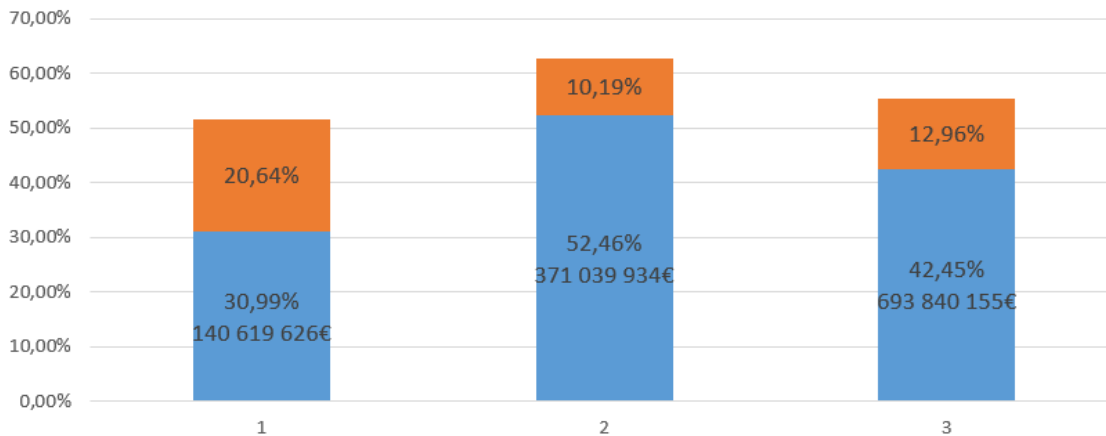
2.1.1 Des volumes d'opérations programmées doublés

Le niveau d'engagement des crédits FSE confirme l'hypothèse faite dans le rapport 2016³ selon laquelle le risque d'insuffisance du volume d'opérations programmées ne prêtait pas à une vigilance accrue au vu des données à disposition. Aucun retard de programmation des opérations n'a été constaté depuis lors, et les données au 31/08/2017 confirment la tendance d'engagement de crédits FSE à la hausse. En outre, la prise en compte des volumes d'opérations « à venir »⁴ confirme cette analyse.

³ Rapport d'analyse du suivi de la performance du PON FSE – Octobre 2016.

⁴ Opérations non programmées mais existantes dans MDFSE.

Dotation FSE de l'axe		
453 691 938 €	707 333 553 €	1 634 424 125 €



■ Programmation "à venir" ■ Avancement de la programmation (montants déjà programmés)

Figure 13 : Niveau d'avancement et prévisionnel de programmation au 31/08/2017

Les données mobilisées sont issues d'une extraction MDFSE des demandes de subvention au 31 août 2017. Pour le calcul du « programmé », seuls les dossiers au statut « validé en comité », « conventionné » ou « réalisé » ont été retenus.

Pour le calcul du « à venir », l'ensemble des demandes de subvention ont été retenues hors statuts « validé en comité », « conventionné », « réalisé », « refusé » et « abandonné ».

Les niveaux d'avancement sont calculés à partir d'un ratio « montants FSE »/ « Dotation FSE de l'axe ».

L'axe 1 comptabilise 16 points supplémentaires de crédits engagés en un an, tandis que les axes 2 et 3 respectivement 14 et 15 points. **Les montants programmés, dans l'ensemble, ont donc quasiment doublé en un an confirmant la tendance enregistrée dans le rapport 2016.** Cette nouvelle tendance très positive est néanmoins à pondérer avec la programmation de montants « à venir » au 31/08/2016 puisqu'ils justifient pour plus de la moitié des montants programmés au 31/08/2017 (de moitié pour l'axe 1 et de 70% des montants programmés au 31/08/2017 pour les axes 2 et 3).

En conclusion, le risque de non atteinte des cibles lié à un défaut dans les volumes d'opérations programmées demeure très faible au regard de l'engagement de plus de moitié des crédits FSE au 31/08/2017.

L'enjeu de ce volume de programmation est de croiser ces données à celles de la nature des opérations soutenues. En effet, seules les opérations comprenant des données participants à alimenter entrent en compte dans l'atteinte des cibles du cadre de performance, excluant de facto les actions de soutien aux structures qui ne comprennent pas de participants. **Or, l'impossibilité d'avoir une visibilité sur la part de ces opérations exclues de la comptabilisation de participants dans leur action, sur l'ensemble des opérations soutenues reste toujours d'actualité.**⁵

⁵ Les extractions fournies par le système d'information « Ma Démarche FSE » ne permettent pas de distinguer les opérations selon qu'elles intègrent des actions de soutien aux personnes ou de soutien aux structures. Or, seules les actions de soutien aux personnes prenant en compte des données participants.

2.1.2 Un effet levier du PON FSE via la sélection d'opérations et le ciblage des participants

L'engagement des crédits doit contribuer à l'atteinte des cibles du cadre de performance au travers d'opérations elles-mêmes ciblées pour cet objectif. Cette gouvernance « descendante », guidée par les impératifs de performance de la France vers les besoins locaux, permet de valoriser le ciblage des participants, et de facto, de sélectionner les actions cofinancées par le FSE rentrant dans le décompte des indicateurs du cadre de performance.

Les objectifs de performance sont effectivement pris en compte pour les opérations des axes 1, 2 et 3 avec **une large majorité de participants saisis contribuant à l'atteinte des cibles du cadre de performance**. Cela confirme la tendance observée au 31/08/2016.

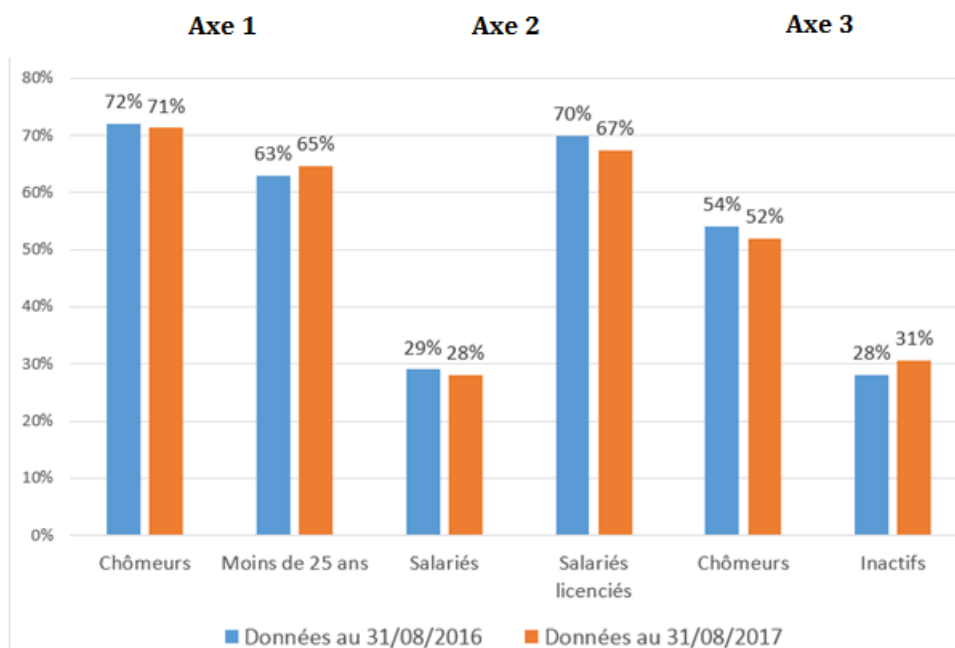


Figure 14 : Part des participants comptabilisés dans les indicateurs du cadre de performance au 31/08/2017

Les données mobilisées sont issues d'une extraction MDFSE des participants au 31 août 2017.

La part de participants comptabilisés dans les indicateurs du cadre de performance est calculée sur la base du rapport entre le nombre total de participants sur un axe (y.c. incomplets) et le nombre de participants (y.c. incomplets) dont la situation à l'entrée ou l'âge correspond à la caractéristique du public ciblé par un indicateur.

- L'axe 1 présente 90% de participants comptabilisés soit comme « chômeurs », soit comme « moins de 25 ans », un participant pouvant émerger sur les deux indicateurs. Les niveaux d'atteinte restent identiques à l'année dernière : 71% de participants « chômeurs » saisis, et 65% de participants de « moins de 25 ans » ;
- L'axe 2 présente 95% de participants comptabilisés soit comme « salariés » (28%), soit comme « salariés licenciés » (67%) ;
- L'axe 3 présente 83% de participants comptabilisés soit comme « chômeurs » (52%), soit comme « inactifs » (31%).

Confirmant le constat du rapport 2016, **l'absence de risque global de ciblage des participants des opérations est donc avérée.**

2.1.3 L'impact de la logique de programmation et de l'absence de saisie au fil de l'eau sur l'atteinte des cibles

La logique d'intervention de chaque axe, à travers les priorités d'investissement (Pi) du FSE, devant prendre en compte d'un côté, l'atteinte des cibles du cadre de performance, et de l'autre, la bonne gestion des crédits engagés

au regard de ces objectifs de performance, avait conduit au constat suivant **dans le rapport 2016** pour chaque axe :

- Une **asymétrie avérée de contribution à l'atteinte des cibles pour l'axe 1 et 3**, avec une priorité d'investissement (Pi) 8.1 contribuant pour plus de trois-quart au niveau actuel d'atteinte des cibles de l'axe 1. Pour cette PI, il s'agit de 41% du total des montants FSE de l'axe 1 alors même que les autres PI de cet axe contribuent moins à l'atteinte des cibles pour une part non négligeable des crédits de l'axe 1 (59%).
- Une contribution de la PI 8.5 de l'axe 2 à 99,81% à l'atteinte de la cible de salariés sur l'axe 2 et à 99,27% du total des montants FSE des opérations rattachées à l'axe 2 (presque aucun participant sur l'autre PI de l'axe 2, la PI 8.6);
- Des **écarts importants de coût par participant** entre la PI 8.1 de l'axe 1 et les autres PI de l'axe ;
- Une **prise en compte des objectifs de performance variant d'un bénéficiaire à l'autre au regard du niveau hétérogène de participants** comptabilisés par les principaux bénéficiaires du FSE (notamment ceux de la PI 8.1 proportionnellement aux autres PI de l'axe 1) ;
- Une relative homogénéité du niveau de contribution par type de bénéficiaires du FSE.

Le rapport 2017 soulève deux questions :

- **Quel est le niveau d'atteinte des cibles du cadre de performance du PON FSE aujourd'hui?**
- **Quelle est la part de contribution par type de bénéficiaires au regard des fonds alloués ?**

2.1.3.1 AXE 1 : nombre de participants chômeurs et nombre de participants de moins de 25 ans

La logique d'intervention de l'axe 1 s'articule autour des priorités d'investissement 8.1, 8.3, 8.7 et 10.1. A partir des données saisies sur les opérations programmées et en cours, il est possible de comparer à la fois le nombre de participants comptabilisés pour chaque priorité d'investissement et qui correspondent aux indicateurs du cadre de performance, avec la contribution de chaque priorité d'investissement à l'atteinte des cibles. Ce faisant, cette comparaison est mise en perspective avec le poids financier de chaque priorité d'investissement.

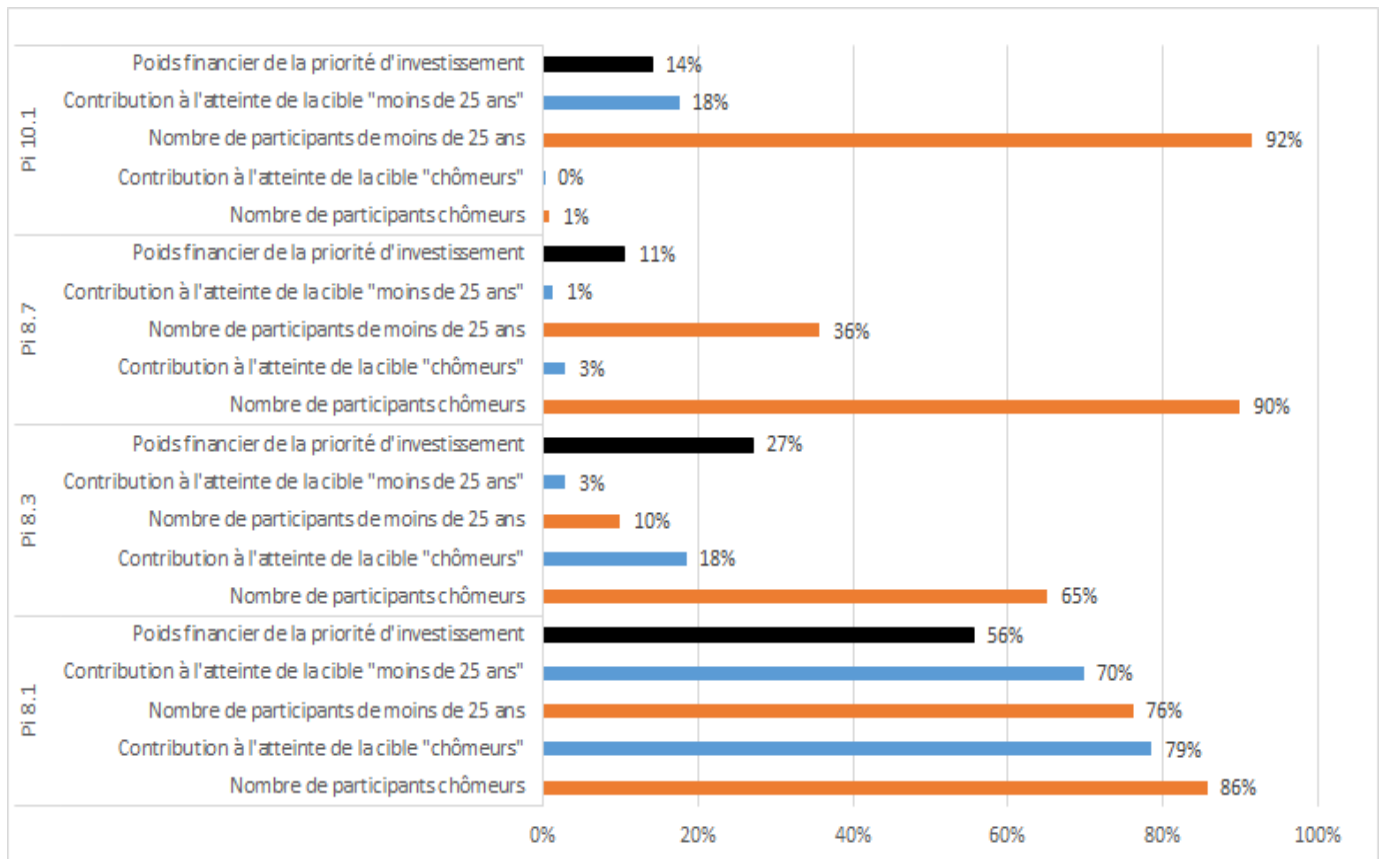


Figure 15 : Poids financier dans le total des montants FSE (dont prévisionnels) de l'axe 1, part des participants de l'axe 1 comptabilisés dans les indicateurs du cadre de performance, par PI, et contribution de chaque PI à l'atteinte de la cible des indicateurs, au 31/08/2017

Poids financier dans le total des montants FSE (dont prévisionnels) de l'axe 1

Pour le calcul du poids financier, les données mobilisées sont issues d'une extraction MDFSE des demandes de subvention au 31 août 2017.

L'ensemble des opérations programmées et en cours (hors refusées et abandonnées) de l'axe 1 ont été prises en compte. Le calcul réalisé correspond au ratio entre le total des montants FSE des opérations rattachées à une PI et le total des montants FSE des opérations rattachées à l'axe 1.

Part des participants de l'axe 1 comptabilisés dans les indicateurs du cadre de performance, par PI, au 31/08/2017

Les données mobilisées sont issues d'une extraction MDFSE des participants au 31 août 2017.

La part de participants comptabilisés dans les indicateurs du cadre de performance est calculée sur la base du rapport entre le nombre de participants (y.c. incomplets) sur une PI et dont la situation à l'entrée ou l'âge correspond à la caractéristique du public ciblé par un indicateur et le nombre total de participants de la PI (y.c. incomplets)

Contribution de chaque PI à l'atteinte de la cible des indicateurs du cadre de performance au 31/08/2017

Pour l'analyse des contributions, les données sont issues d'une extraction MDFSE des participants au 31 août 2016.

La contribution de chaque PI est calculée à partir du nombre du total de participants pour une caractéristique (chômeur ou moins de 25 ans) sur l'axe.

Le calcul réalisé est le rapport entre nombre de participants (y.c. incomplets) de la PI dont la situation à l'entrée ou l'âge correspond à la caractéristique du public ciblé par un indicateur et le nombre total de participants (y.c. incomplets) dont la situation à l'entrée ou l'âge correspond à la même caractéristique de public ciblé.

En croisant les données à disposition dans MDFSE, le **coût par participant comptabilisé dans le cadre de performance pour chaque PI** est le suivant.

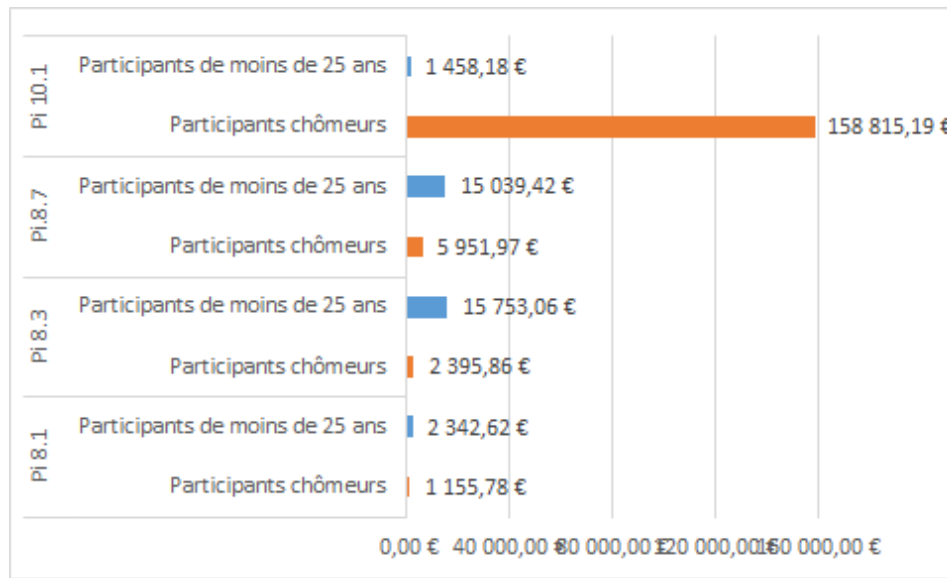


Figure 16 : Coût par participant comptabilisé dans le cadre de performance, par priorité d'investissement au 31/08/2017

Les données mobilisées sont issues de deux extractions MDFSE des demandes de subvention et les participants au 31 août 2017.

Le calcul réalisé est le ratio entre le total des montants FSE des opérations rattachées à une PI et le nombre de participants (y.c. incomplets) sur une PI dont la situation à l'entrée ou l'âge correspond à la caractéristique du public ciblé par un indicateur.

Note : le nombre de participants chômeurs saisis sur les opérations rattachées à la PI 10.1 est trop faible (207) pour que la valeur soit significative.

Plusieurs constats peuvent être faits à partir de ces éléments statistiques :

- En termes de contribution à l'atteinte des cibles du cadre de performance, ce sont toujours les opérations rattachées à la **PI 8.1** qui contribuent pour **plus de trois-quart au niveau actuel d'atteinte des cibles pour les deux indicateurs du cadre de performance** tandis que la **Pi 8.3** contribue à **un peu moins d'un quart de l'indicateur de participants « chômeurs »**, la **Pi 10.1**, à **un peu moins d'un quart de l'indicateur « participants de moins de 25 ans »**, et les deux indicateurs de la Pi 8.7 ne contribuent qu'à 4% à l'atteinte des cibles ;
- En termes de montants FSE alloués, un **rééquilibrage a été opéré depuis le 31/08/2016 : la PI 8.1 qui contribue fortement à l'atteinte des cibles du cadre de performance représente au 31/08/2017 56% du total des montants FSE programmés de l'axe 1 ;** Une **part importante (92%) du nombre de participants** correspondant à la cible de participants **de moins de 25 ans pour la PI 10.1 permet de contribuer à l'atteinte des cibles du cadre de performance à hauteur de 18%**, et une **moindre part (65%) du nombre de participants** correspondant à la cible de participants **chômeurs de la PI 8.3 permet aussi d'atteindre 18% de contribution** à l'atteinte des cibles. La saisie au fil de l'eau des participants des PI 10.1 et 8.3 doit permettre **d'augmenter cette part.**

L'étude du **coût par participant** révèle une **diminution des écarts entre les différentes PI**. Les écarts importants constatés lors du rapport 2016 demeurent néanmoins pour le coût par participant de moins de 25 ans pour la PI 8.3 et la PI 8.7 dans sa totalité. Cet écart s'explique du fait de l'utilisation des fonds alloués par participant comptabilisés dans le cadre de performance : plus une opération intègre de participants correspondant aux indicateurs du cadre de performance, plus les fonds qui lui seront alloués auront été « justifiés » par ce nombre de participants accompagnés dans l'opération et comptabilisés dans le cadre de performance. Des participants accompagnés qui n'entrent pas dans le cadre de performance de l'axe concerné, en peuvent pas être comptabilisés et ne peuvent donc pas justifier les montants programmés pour l'opération.

L'étude des opérations rattachées à la **PI 8.1** croisée à une **analyse par type de bénéficiaires, menée en 2016, dans le précédent rapport montrait une importante hétérogénéité** sur leur niveau respectif de contribution à l'atteinte des cibles du cadre de performance. Cette hétérogénéité s'est atténuée au 31/08/2017. Même si Pôle Emploi et les Missions locales restent au-dessus de la moyenne globale pour les indicateurs de l'axe 1, nous constatons une nette amélioration quant à la prise en compte des objectifs de performance par les autres des bénéficiaires (associations, Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), communes et communautés de communes, fondations, organismes publics divers, etc.). Au 31 août 2017, la part de saisine des participants rattachés à la PI 8.1 par Pôle Emploi et les Missions locales atteint 49% contre 51% pour les autres acteurs.

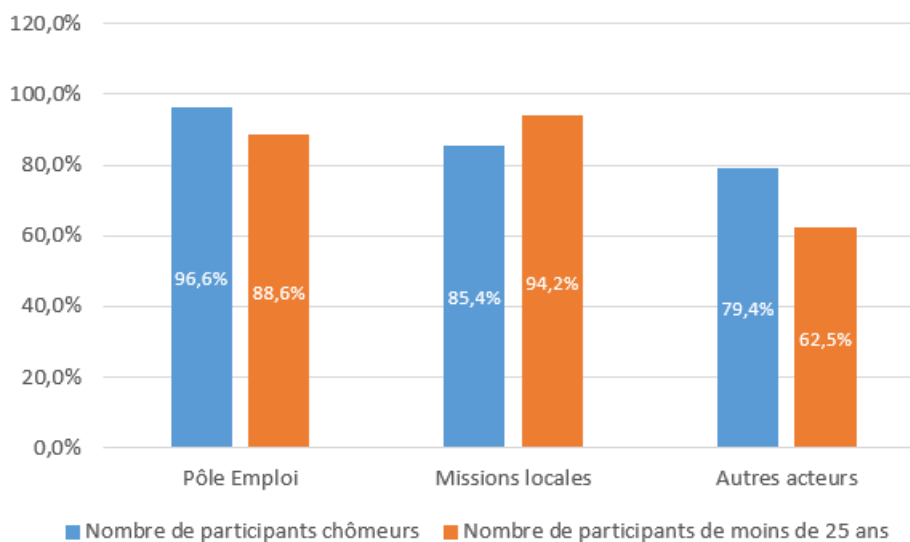


Figure 17 : Part des participants des opérations rattachées à la PI 8.1 comptabilisés dans les indicateurs du cadre de performance, par type de bénéficiaire au 31/08/2017

Les données mobilisées sont issues d'une extraction MDFSE des participants au 31 août 2017. La part de participants comptabilisés dans les indicateurs du cadre de performance est calculée sur la base du rapport entre le nombre de participants (y.c. incomplets) saisis par un type de bénéficiaires et dont la situation à l'entrée ou l'âge correspond à la caractéristique du public ciblé et le nombre total de participants (y.c. incomplets) saisis par ce même type de bénéficiaires.

2.1.3.2 AXE 2 : nombre de salariés et nombre de salariés licenciés, formés en vue de leur reclassement

La logique d'intervention de l'axe 2 s'articule autour des deux priorités d'investissement 8.5 et 8.6.

La PI 8.6 n'ayant presque aucun participant, la représentation ci-dessous ne comprendra que les données de la PI 8.5 saisies sur les opérations programmées et en cours. Chaque indicateur du cadre de performance pour cette PI sera comparé avec le nombre de participants comptabilisés pour la PI et le poids financier que la PI représente pour l'axe.

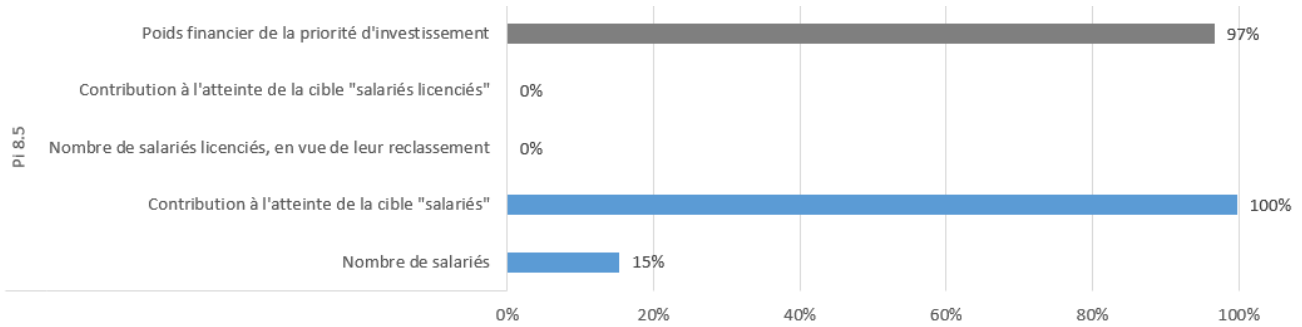


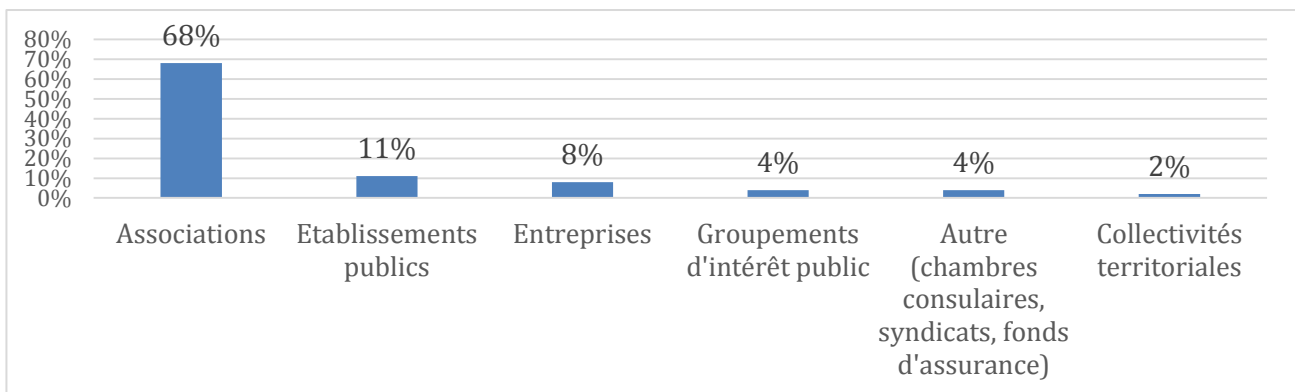
Figure 18 : Part des participants de l'axe 2 comptabilisés dans les indicateurs du cadre de performance, priorité d'investissement 8.5 au 31/08/2017

Les données mobilisées sont issues d'une extraction MDFSE des participants au 31 août 2017. Les proportions de participants comptabilisés dans les indicateurs du cadre de performance sont calculées sur la base du rapport entre le nombre de participants (y.c. incomplets) sur la PI et dont la situation à l'entrée ou l'âge correspond à la caractéristique du public ciblé par un indicateur et le nombre total de participants sur cette PI (y.c. incomplets).

La PI 8.6 promeut des opérations de soutien aux structures avec un très faible volume de participants comptabilisés (61). Sur le nombre de participants comptabilisés, la majorité concerne la cible des participants « salariés ». Le poids financier pour cette priorité d'investissement est relativement faible, contrairement à la PI 8.5 qui représente sur l'axe 2 presque la totalité des fonds alloués.

La forte asymétrie déjà constatée dans le rapport 2016 se retrouve en 2017 et conforte la position de la PI 8.5 en termes de contribution à l'atteinte des cibles du cadre de performance sur l'axe 2.

En termes de bénéficiaires de l'axe 2, un millier de dossiers ont été déposés, jugés recevables, instruits, validés en comité et conventionnés. Parmi ces dossiers, trois types de bénéficiaires se distinguent : les associations (745), les établissements publics (123) et les entreprises (92).



⁶ 1091 dossiers dont le statut est « Création », « Recevable », « Instruit », « Validé en comité » ou « Conventionné » à partir de l'extraction des demandes de subvention de Ma Démarche FSE au 31/08/2017.

Figure 19 : Part des bénéficiaires de l'axe 2 dont la demande de subvention n'a pas été refusée ou abandonnée, au 31/08/2017

Les données mobilisées sont issues d'une extraction MDFSE des demandes de subvention au 31 août 2017.
La part des bénéficiaires de l'axe 2 repose sur une typologie par statut juridique de l'organisme dont la demande de subvention au 31/08/2017 est au statut « Création », « Recevable », « Instruit », « Validé en comité » ou « Conventionné ».

Les porteurs de projet de l'axe 2 sont majoritairement des associations (quasiment ¾) dont les codifications NAF nous permettent d'affiner la typologie. On retrouve, dans chaque groupe de bénéficiaires suivant la codification NAF, de manière récurrente des organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), des Maisons de l'Emploi et des associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT).

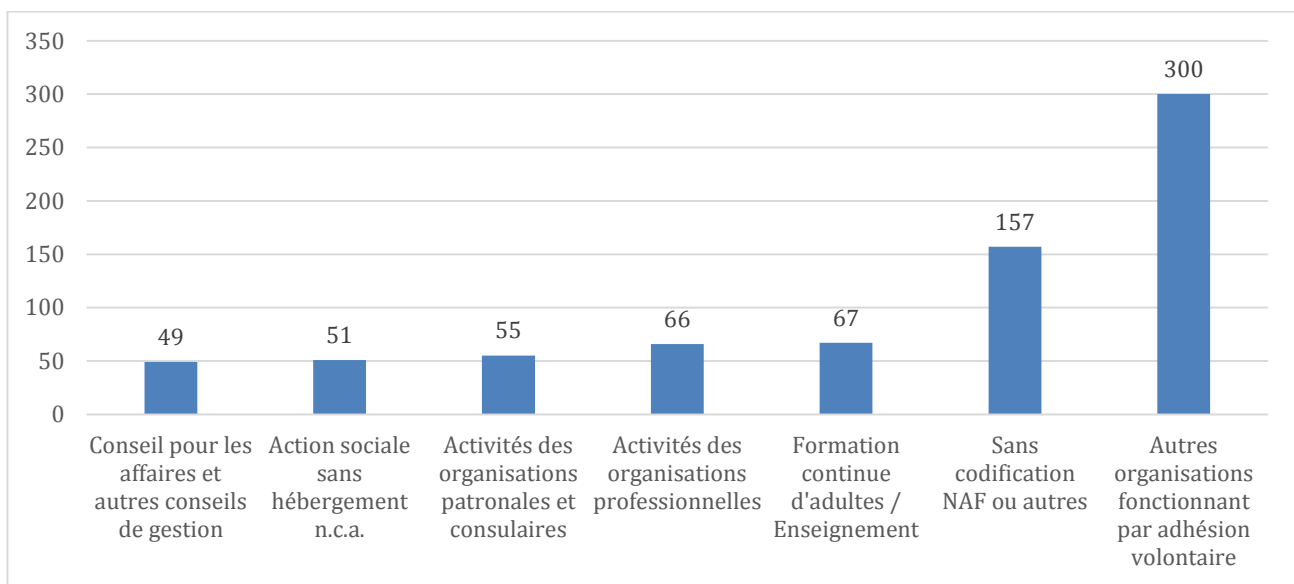


Figure 20 : Part des associations dont la demande de subvention au sein de l'axe 2 n'a pas été refusée ou abandonnée, au 31/08/2017

Les données mobilisées sont issues d'une extraction MDFSE des demandes de subvention au 31 août 2017.
La part des bénéficiaires de type « association » de l'axe 2 repose sur une typologie par codification NAF de l'organisme dont la demande de subvention au 31/08/2017 est au statut « Création », « Recevable », « Instruit », « Validé en comité » ou « Conventionné ».

Après les associations viennent les établissements publics à hauteur de 123 bénéficiaires de ce type : la moitié étant des chambres consulaires (codification NAF « Activités des organisations patronales et consulaires »), l'autre moitié étant composé d'acteurs de la coopération intercommunale (communautés d'agglomération, communauté de communes, Pôle d'équilibre territorial et rural, syndicat mixte), du monde associatif et Pôle emploi.

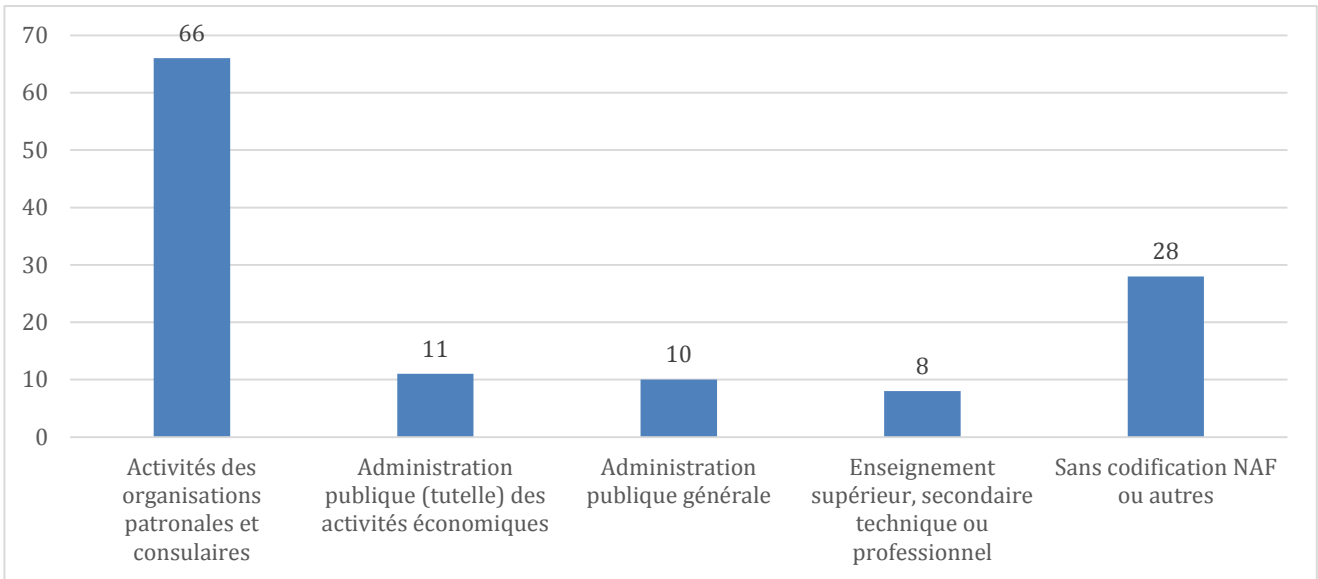


Figure 21 : Part des associations dont la demande de subvention au sein de l'axe 2 n'a pas été refusée ou abandonnée, au 31/08/2017

Les données mobilisées sont issues d'une extraction MDFSE des demandes de subvention au 31 août 2017. La part des bénéficiaires de type « établissements publics » de l'axe 2 repose sur une typologie par codification NAF de l'organisme dont la demande de subvention au 31/08/2017 est au statut « Création », « Recevable », « Instruit », « Validé en comité » ou « Conventionné ».

2.1.3.3 AXE 3 : nombre de participants chômeurs et nombre de participants inactifs

La logique d'intervention de l'axe 3 est structurée autour d'une seule priorité d'investissement unique (9.1). Une analyse par type de bénéficiaires montre une homogénéité de leurs niveaux respectifs de contribution à l'atteinte des cibles du cadre de performance.

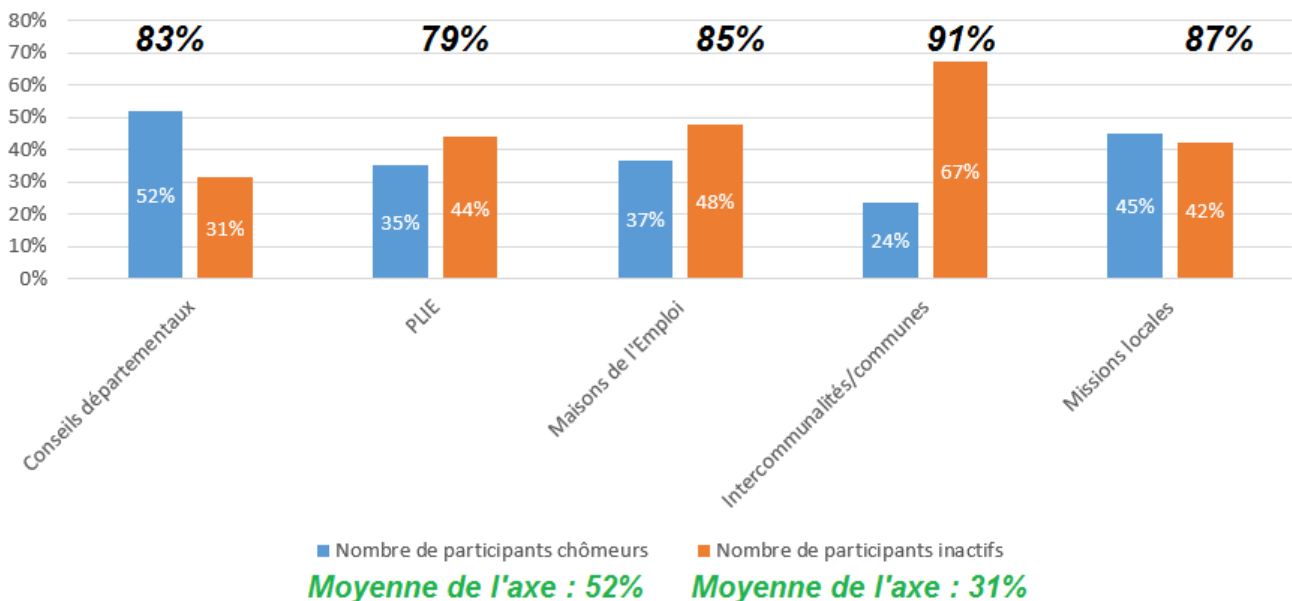


Figure 22 : Part des participants de l'axe 3 comptabilisés dans les indicateurs du cadre de performance, par type de bénéficiaire au 31/08/2017

Les données mobilisées sont issues d'une extraction MDFSE des participants au 31 août 2017.
 Les proportions de participants comptabilisés dans les indicateurs du cadre de performance sont calculées sur la base du rapport entre le nombre de participants (y.c. incomplets) saisis par un type de bénéficiaires et dont la situation à l'entrée ou l'âge correspond à la caractéristique du public ciblé par un indicateur et le nombre total de participants (y.c. incomplets) saisis par ce même type de bénéficiaires.
 Note : les données pour un nombre marginal de bénéficiaires ont pu être omises du fait de la complexité pour rattacher un bénéficiaire à une catégorie de bénéficiaires à partir des exports MDFSE. Néanmoins, les chiffres présentés peuvent être considérés comme suffisamment représentatifs des tendances.

Le niveau homogène de participants constaté dans le rapport 2016 perdure au 31/08/2017 avec une saisie de données participants pratiquement similaire entre les différents bénéficiaires de l'axe 3. Sur la base de ces éléments, **les opérations semblent toujours orientées vers la prise en compte des objectifs de performance**, avec une répartition des publics entre les Conseils départementaux (plutôt des chômeurs) et les PLIE (plutôt des inactifs) correspondant à ce qui était attendu (cf. annexe 5 de la convention de subvention globale).

Une nette augmentation de la proportion de participants inactifs saisis par les intercommunalités et communes peut néanmoins avoir un impact sur l'homogénéité du niveau de participants comptabilisés dans le cadre de performance, au 31/08/2017.

Une partie des données participants saisies pour l'axe 3 ne contribue pas à l'atteinte des cibles du cadre de performance. Il s'agit de plus de 14% des données saisies par les quatre principaux bénéficiaires de l'axe 3 :

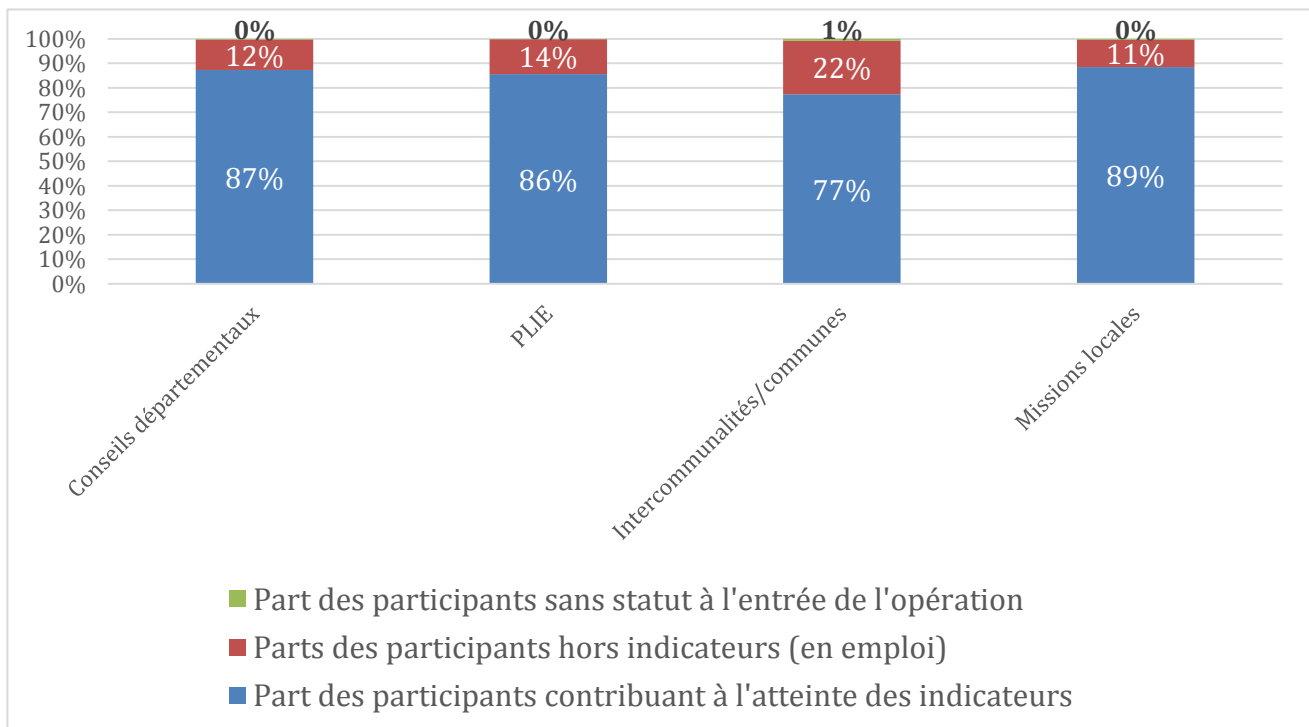


Figure 193 : Part de participants de l'axe 3 par type de bénéficiaire (Conseils départementaux, PLIE, Missions locales, communes et intercommunalités) contribuant et ne contribuant pas aux indicateurs de l'axe, au 31/08/2017

Les données mobilisées sont issues d'une extraction MDFSE des participants au 31 août 2017.
 La part des participants comptabilisés dans les indicateurs du cadre de performance est calculée sur la base du rapport entre le nombre de participants (y.c. incomplets) saisis par un type de bénéficiaires et dont la situation à

l'entrée ou l'âge correspond à la caractéristique du public ciblé par un indicateur et le nombre total de participants (y.c. incomplets) saisis par ce même type de bénéficiaires.

Les proportions de participants saisis par les principaux bénéficiaires (y.c. incomplets) dont la situation à l'entrée ne correspond pas à la caractéristique du public ciblé sont calculées par rapport au nombre total de participants (y.c. incomplets) saisis par ce même type de bénéficiaires.

Note : les données pour un nombre marginal de bénéficiaires ont pu être omises du fait de la complexité pour rattacher un bénéficiaire à une catégorie de bénéficiaires à partir des exports MDFSE. Néanmoins, les chiffres présentés peuvent être considérés comme suffisamment représentatifs des tendances.

La part de **participants en emploi**, hors cadre de performance de l'axe 3, fait référence à des structures dont le statut juridique permet d'affiner la typologie : il s'agit principalement de structures de type « Action sociale sans hébergement n.c.a » et « Administration publique générale ».

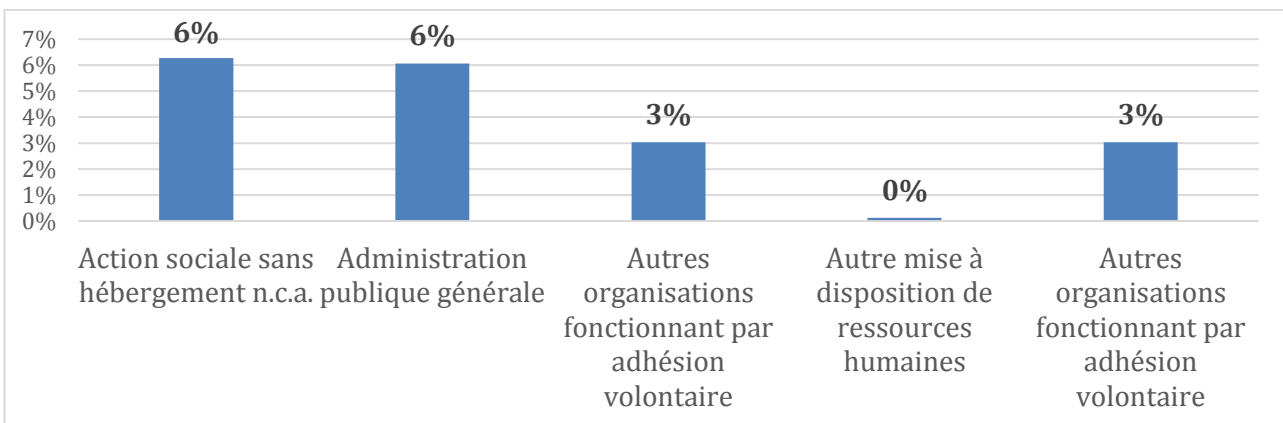


Figure 204 : Part de participants de l'axe 3 par type de structure ne contribuant pas aux indicateurs de l'axe, au 31/08/2017

Les données mobilisées sont issues d'une extraction MDFSE des participants au 31 août 2017 croisée avec l'extraction MDFSE des demandes de subvention au 31 août 2017.

Le type de structure dont la part des participants comptabilisés hors des indicateurs du cadre de performance est calculé sur la base du rapport entre le nombre de participants (y.c. incomplets) saisis par un type de bénéficiaires dont la situation à l'entrée ou l'âge ne correspond pas à la caractéristique du public ciblé par un indicateur, le statut juridique de l'organisme dont la demande de subvention n'a pas été abandonnée ou refusée, et le nombre total de participants (y.c. incomplets) saisis par ce même type de bénéficiaires.

2.2 LA QUALITE ET LA COMPLETUDE DES DONNEES AU CŒUR DE L'ENJEU DE LA COLLECTE DES PARTICIPANTS

2.2.1 Un impact de la reprise des données « participants »

Le rattrapage de saisie indiqué en première partie de ce rapport⁷ démontre une pratique de saisie des participants dans MDFSE par à-coups, rendant le suivi de l'atteinte des cibles difficiles du fait de ce décalage dans le temps. Or, à l'horizon 2018, l'atteinte des cibles de valeur intermédiaire, *a minima*, doit être une priorité pour les bénéficiaires de chaque axe du PON FSE.

Le rattrapage de saisie explique, au 31/08/2017, une forte croissance de participants entrés dans MDFSE sur la période 2016-2017, notamment pour les axes 1 et 2 qui enregistrent respectivement en moyenne 43% et 21,5%⁸ de saisies à cette période. L'axe 3 modère cet effet de rattrapage avec un taux de 45,5%⁹ de rattrapage de saisie de moitié et une saisie au fil de l'eau de plus en plus intégrée dans les pratiques des bénéficiaires de l'axe 3.

Le niveau d'entrées mensuelles hors rattrapage de saisie reste faible pour l'année 2017 et démontre, pour l'axe 1 et l'axe 2 notamment, une pratique de saisie au fil de l'eau toujours très faible malgré l'alerte du rapport 2016.¹⁰

Les mêmes conséquences, déjà identifiées dans le rapport 2016, sont à craindre avec d'autant plus d'acuité que 2018 se rapproche :

- **Le niveau d'atteinte des cibles à un instant T est en réalité sous-estimé et MDFSE n'en donnera une image fidèle que 12 à 24 mois plus tard.**
- Les prévisions réalisées sur la base de ces données sont imprécises.
- La **capacité de pilotage** par les indicateurs est **fortement limitée**.

Cette situation perdurant depuis 2015, si les données disponibles lors de la revue de performance **ne reflètent pas la réalité** des volumes de participants, les cibles 2018 ne seront pas considérées comme atteintes lors de la revue de performance de 2019.

La préconisation visant à promouvoir une pratique de saisie régulière des participants, réaffirmée lors du rapport 2016, **est maintenue et plus forte pour ce rapport 2017 du fait des échéances plus imminentes concernant l'atteinte des cibles de valeur intermédiaire.**

2.2.2 L'enjeu de la complétude et de la qualité des données sur les participants

Dans le cadre des analyses précédentes, tous les participants présents dans MDFSE ont été pris en compte, y compris les participants pour lesquels les données sont incomplètes. **Ce choix est motivé par la possibilité laissée aux bénéficiaires de saisir les informations sur les participants en plusieurs temps.**

Au 31/08/2016, les niveaux de complétude des données « participants » obligatoires pour les indicateurs du cadre de performance apparaissaient **incomplets pour environ 38% d'entre elles**¹¹. **Elles font courir un risque important à long terme sur l'atteinte des cibles, notamment dans la perspective de la revue de performance où seuls les participants dont les données seront complètes pourront être retenus par la Commission européenne. La complétude des données** soulevée dans le dernier rapport reste donc un enjeu majeur.

⁷ Cf. la partie 1.2. du rapport.

⁸ Cf. la partie 1.1.1. du rapport.

⁹ Ibid.

¹⁰ Cf. 1.1.2 du rapport.

¹¹ A noter que les critères retenus pour le calcul de la complétude sont restrictifs. Pour être comptabilisée, une fiche participant doit comporter les données suivantes : nom, prénom, date de naissance, sexe, adresse, commune, code postal, date d'entrée dans l'action, statut sur le marché du travail à l'entrée dans l'action, niveau de diplôme à l'entrée dans l'action, situation du ménage (hors question « ménage monoparental »), ensemble des informations à la sortie.

Au 31/08/2017, les taux de complétude des données « participants » pour les indicateurs du cadre de performance sont les suivants :

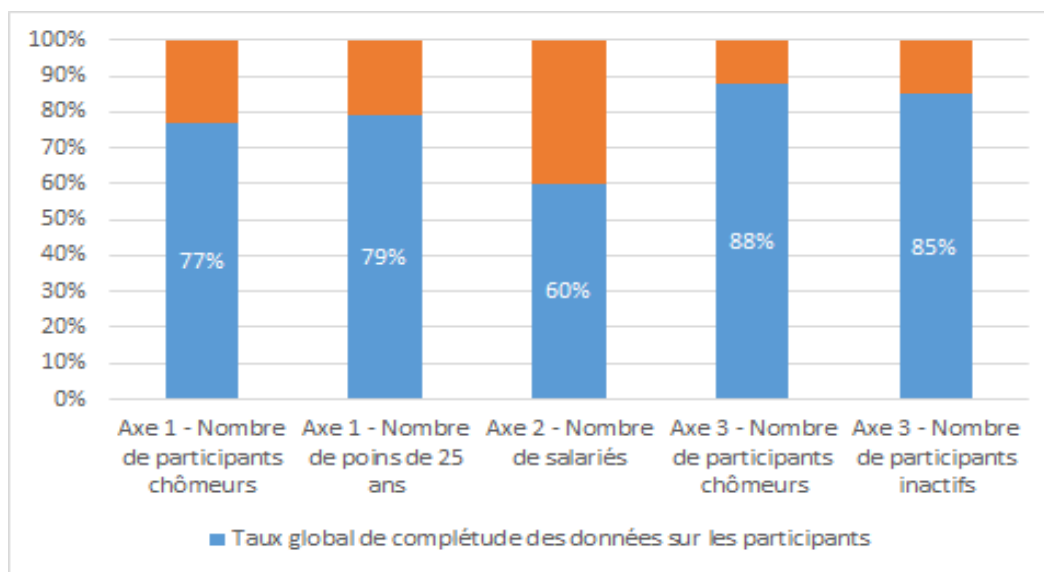


Figure 215 : Taux global de complétude des données sur les participants par axe et par indicateur du cadre de performance, au 31/08/2017

Les données mobilisées sont issues de deux extractions MDFSE des demandes de subvention et les participants au 31 août 2017.

Les modalités de calcul du taux de complétude sont détaillées dans la « Note d'appui aux AGD et aux OI pour le suivi de la performance du PON FSE » (Mai 2016).

Sur l'ensemble des participants saisis dans MDFSE, **les données obligatoires complètes progressent légèrement pour les indicateurs de l'axe 1, et de manière significative pour les indicateurs de l'axe 3, entre le 31/08/2016 et le 31/08/2017 :**

- Pour le nombre de participants chômeurs de l'axe 1, nous constatons une progression de **5 points** ;
- Pour le nombre de participants de moins de 25 ans de l'axe 1, de **6 points** ;
- Pour le nombre de participants chômeurs de l'axe 3, la progression est même de **24 points** ;
- Pour le nombre de participants inactifs de l'axe 3, de **13 points**.

En revanche, la complétude des données obligatoires pour l'axe 2 ne présente aucune progression au 31/08/2017.

Le risque à long terme sur l'atteinte des cibles reste donc toujours important puisque **l'incomplétude surtout axe s'élève à 22%**. Le taux élevé d'incomplétude de l'axe 2 (40%) est contrebalancé par la progression sur les autres axes.

Ce risque est cependant tempéré par le fait que la principale cause d'incomplétude des données relève d'un retard de saisie des indicateurs à la sortie. En effet, le taux d'incomplétude des indicateurs à la sortie s'élève pour l'axe 1 à 15% contre seulement 3% pour les indicateurs à l'entrée. Idem pour les axes 2 et 3 dont le niveau d'incomplétude à la sortie s'élève à 23% respectivement, contre 13% pour les indicateurs à l'entrée de l'axe 2 et 8% pour l'axe 3.

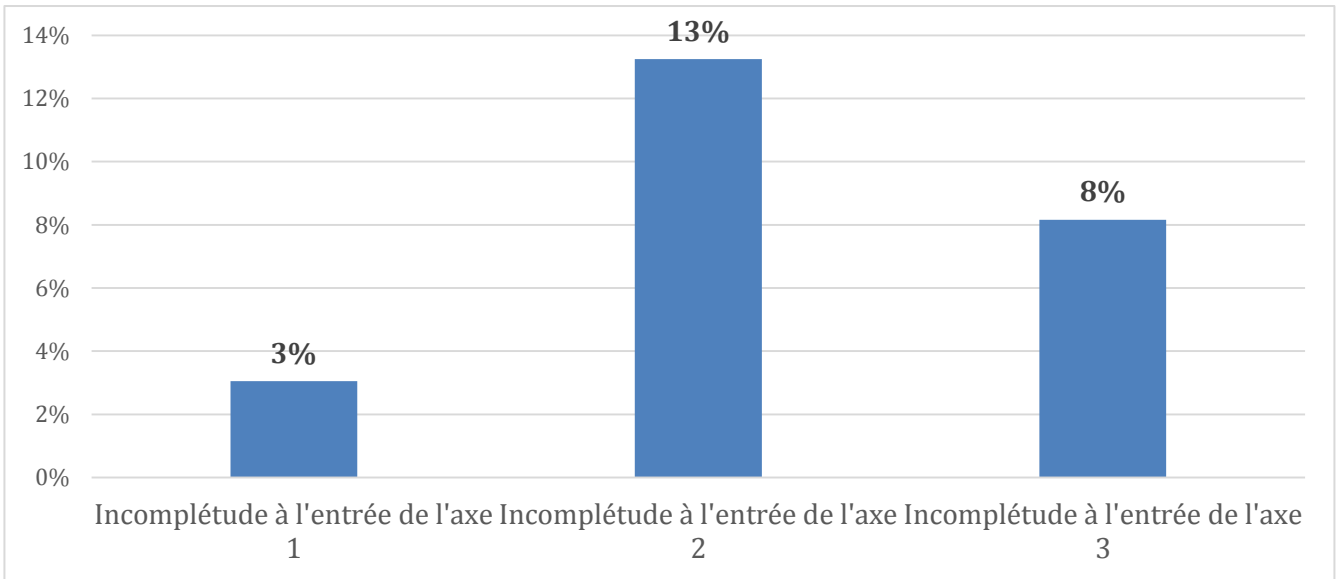


Figure 226 : Taux global d'incomplétude des données sur les participants pour les indicateurs à l'entrée, au 31/08/2017

Les données mobilisées sont issues d'une extraction MDFSE des participants au 31 août 2017.
Le niveau d'incomplétude des indicateurs participants à l'entrée est calculé sur la base du nombre d'indicateurs à l'entrée non renseignés par rapport au nombre total de participants (y.c. incomplets) saisis par axe.

Une très faible proportion d'incomplétude est à noter pour les indicateurs à l'entrée de l'opération : l'axe 2 représentant le taux le plus élevé avec 13% d'incomplétude sur les indicateurs à l'entrée (hors question sur le ménage monoparental). **Le risque lié à ce taux d'incomplétude des indicateurs à l'entrée est donc moindre.**

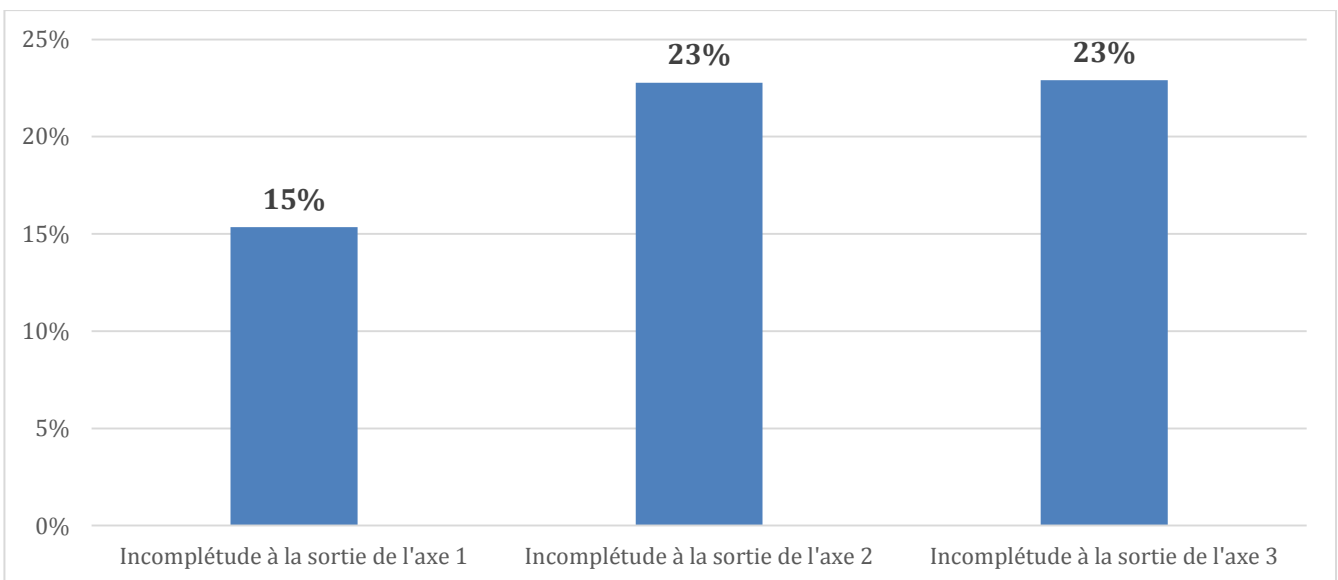


Figure 237 : Taux global d'incomplétude des données sur les participants pour les indicateurs à la sortie, au 31/08/2017

Les données mobilisées sont issues d'une extraction MDFSE des participants au 31 août 2017.
Le niveau d'incomplétude des indicateurs participants à la sortie est calculé sur la base du nombre d'indicateurs à la sortie non renseignés par rapport au nombre total de participants (y.c. incomplets) saisis par axe.

Le phénomène « en cascade » analysé dans le rapport 2016 se confirme:

- une faible saisie au fil de l'eau pour tous les axes ;
- un retard conséquent de saisie des participants dans MDFSE, notamment pour l'axe 2.

L'axe d'amélioration du SI « Ma Démarche FSE » préconisé par le rapport 2016 d'un contrôle plus strict des données participants est confirmée pour ce rapport 2017. Il est à noter que le contrôle des doublons est désormais possible dans le SI, renforçant la sécurisation et la fiabilité des données participants. Pour autant, à l'exemple de données aux coordonnées participants ou aux indicateurs d'entrée non valides (alors même que ces éléments sont obligatoires dès l'entrée du participant dans l'action), il est utile que ces éléments soient évalués comme étant une condition obligatoire de la bonne gestion d'un dossier dans le SI « Ma Démarche FSE » pour assurer une plus grande fiabilisation des données.

2.3 MISE EN PERSPECTIVE DU VOLET DECONCENTRE DU PON FSE

Au regard des exigences de performance pour le PO national du FSE, nous retenons les seuils de 85% d'atteinte des cibles pour les Régions dont les indicateurs sont considérés comme ayant été atteints et 65% pour les Régions dont les indicateurs sont considérés comme n'ayant pas été atteints mais n'étant pas dans une phase critique. La phase critique étant le seuil en-dessous des 65% d'atteinte des cibles. La répartition se faisant par groupe de Régions distingué par la Commission européenne comme étant soit en transition, soit les plus ou les moins développées, cette mise en perspective nous donne le résultat suivant :

Région	% par rapport à la cible 2018 - Axe 1 "chômeurs"	% par rapport à la cible 2018 - Axe 1 "moins de 25 ans"	% par rapport à la cible 2018 - Axe 2 "salariés"	% par rapport à la cible 2018 - Axe 3 "chômeurs"	% par rapport à la cible 2018 - Axe 3 "inactifs"
Régions en transition	75%	36%	20%	52%	58%
Auvergne	6%	9%	3%	68%	66%
Basse-Normandie	200%	57%	19%	53%	41%
Corse	13%	37%	0%	11%	49%
Franche-Comté	110%	11%	0%	46%	55%
Languedoc-Roussillon	21%	12%	6%	26%	38%
Limousin	150%	75%	0%	33%	45%
Lorraine	142%	23%	3%	59%	59%
Nord-Pas-De-Calais	34%	37%	18%	61%	73%
Picardie	60%	34%	33%	43%	48%
Poitou-Charentes	128%	79%	90%	76%	87%
Région plus développées	63%	29%	29%	54%	65%
Alsace	109%	49%	20%	54%	92%
Aquitaine	15%	15%	0%	66%	57%
Bourgogne	217%	39%	0%	65%	146%
Bretagne	275%	66%	117%	58%	82%
Centre	7%	0%	0%	24%	71%
Champagne-Ardenne	40%	35%	4%	65%	79%
Haute-Normandie	23%	129%	0%	86%	51%
Ile-de-France	64%	35%	49%	45%	37%
Midi-Pyrénées	29%	20%	17%	51%	103%
Pays de la Loire	72%	32%	4%	56%	44%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	9%	2%	0%	59%	61%
Rhône-Alpes	33%	5%	25%	56%	81%
TOTAL	16%	24%	26%	53%	46%
Total Régions en transition	18%	15%	20%	52%	33%
Total Régions plus développées	15%	10%	29%	54%	37%

Figure 28 : Tableau national de suivi des indicateurs de réalisation du cadre de performance du PON au 31/08/2017, au regard de l'évolution des cibles de l'indicateur « moins de 15 ans » de l'axe 1

L'indicateur « salariés licenciés » de l'axe 2 n'a pas été pris en compte dans le total des résultats de l'atteinte des cibles 2018 dans la mesure où les taux étaient à zéro.

L'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1 a fait l'objet de modification dans le Programme opérationnel actuel afin d'adapter le niveau d'atteinte initialement prévu. En effet, la mise en œuvre du PON se trouve être simultanée avec l'IEJ, nécessitant donc d'adapter les niveaux d'atteinte pour les cibles 2018 et 2023. Une baisse de 35% pour les valeurs intermédiaires et de 33% pour les valeurs finales a donc été validée impliquant une baisse significative pour l'Aquitaine, le Centre, la Champagne-Ardenne et la Haute-Normandie (-81,2%)¹².

¹² Voir nouvelles cibles en annexe 2

Ces cibles déclinées sur le volet déconcentré offrent désormais un panorama différent, avec des niveaux d'atteinte supérieurs à ceux initialement constatés avant la modification des cibles. Il est à noter :

- Un **rééquilibrage des indicateurs « au vert »** pour la **Basse-Normandie** (+13 points), le **Limousin** (+17 points), le **Poitou-Charentes** (+18 points) et la **Bretagne** (+16 points), basculant dans la catégorie des niveaux d'atteinte équilibrés entre 50% et 100% de la cible 2018.
- Un **doublement du taux d'atteinte par rapport à la cible 2018** pour l'**Auvergne** (passant de 4% à 9%), le **Languedoc-Roussillon** (passant de 5% à 12%), le **Nord-Pas-de-Calais** (passant de 16% à 37%), la **Picardie** (passant de 15% à 34%), le **Midi-Pyrénées** (passant de 9% à 20%) et la **Provence-Alpes-Côte-D'azur** (passant de 1% à 2%).
- Un **triplement du taux d'atteinte par rapport à la cible 2018** pour l'**Aquitaine** (passant de 3% à 15%) et pour la **Champagne-Ardenne** (passant de 7% à 35%).
- La Haute-Normandie affichant un bond de +105 points, passant de 24% de taux d'atteinte à 129%.

Régions en transition

- ❖ Il n'y a qu'en Poitou-Charentes (92%) que l'ensemble des trois axes (excepté l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1 et l'indicateur « chômeurs » de l'axe 3) sont « au vert » (au-dessus de 85% d'atteinte des cibles 2018). Par l'évolution de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1, ce taux gagne +4 points (passant de 88% à 92%) ;
- ❖ Dans l'ensemble, la Basse-Normandie¹³(74%) se situe au-dessus du seuil intermédiaire de 65% d'atteinte des cibles, pour autant ce résultat est à nuancer du fait d'un déséquilibre d'atteinte entre l'indicateur « chômeurs » de l'axe 1 (qui affiche 200% d'atteinte de la cible 2018) et le reste des indicateurs sous le seuil intermédiaire ;
- ❖ Le Limousin¹⁴ et la Lorraine¹⁵ se rapprochent du seuil intermédiaire de 65% d'atteinte des cibles 2018 avec respectivement 61% et 57%. Seul l'indicateur « chômeurs » de l'axe 1 pour ces deux Régions, comme la Basse-Normandie, franchit le niveau d'atteinte de 85% ;
- ❖ Les régions Auvergne¹⁶, Franche-Comté et Picardie¹⁷ présentent quant à elles des niveaux d'atteinte inférieurs à 45 % des cibles pour l'ensemble de leurs indicateurs, rattrapés pour l'Auvergne par les indicateurs de l'axe 3 (68% d'atteinte des cibles pour l'indicateur « chômeurs » et 66% pour l'indicateur « inactifs »), et pour les deux autres Régions par l'indicateur « chômeurs » de l'axe 1 (110% pour la Franche-Comté et 60% pour la Picardie) ;
- ❖ Le Nord-Pas-de-Calais¹⁸ atteint 45% des cibles dans l'ensemble des axes, dont les indicateurs de l'axe 3 (« chômeurs » et « inactifs ») alimentent respectivement à hauteur de 61% et de 73% ce taux total ;
- ❖ La Corse¹⁹ et le Languedoc-Roussillon²⁰ quant à elles n'enregistrent qu'un très faible taux d'atteinte de la cible 2018 avec respectivement 22% et 21%.

Il est à préciser que **l'indicateur « chômeurs » de l'axe 1 reste l'indicateur dont la cible 2018 sera atteinte pour 5 Régions** sur l'ensemble des Régions en transition (Basse-Normandie, Franche-Comté, Limousin, Lorraine et Poitou-Charentes). **Comme suite à l'évolution des cibles de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1, deux Régions en transition présentent désormais des taux d'atteinte supérieurs à 65% de la cible 2018** : il s'agit du Limousin et du Poitou-Charentes. Dans l'ensemble, les Régions en transition affichent une augmentation du niveau d'atteinte des cibles 2018 de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1 de 16 points²¹.

¹³ +3 points pour la Basse-Normandie, par l'évolution de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1, passant de 71% à 74%.

¹⁴ +3 points pour le Limousin, par l'évolution de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1, passant de 57% à 61%.

¹⁵ +1 point pour la Lorraine, par l'évolution de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1, passant de 56% à 57%.

¹⁶ +1 point pour l'Auvergne, par l'évolution de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1, passant de 29% à 30%.

¹⁷ +4 points pour la Picardie, par l'évolution de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1, passant de 40% à 44%.

¹⁸ +4 points pour le Nord-Pas-de-Calais, par l'évolution de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1, passant de 41% à 45%.

¹⁹ +2 points pour la Corse, par l'évolution de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1, passant de 20% à 22%.

²⁰ +2 points pour le Languedoc-Roussillon, par l'évolution de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1, passant de 19% à 21%.

²¹ De 20% à 36%.

Régions plus développées

- ❖ Parmi les Régions les plus développées, la Bourgogne²² (93%) et la Bretagne²³ (120%) affichent des indicateurs « au vert » dans l'ensemble des axes (hormis l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1 pour la Bourgogne) ;
- ❖ L'Alsace²⁴ franchit le seuil intermédiaire avec 65% d'atteinte de la cible 2018 tout indicateur confondu, dont 2 « au vert » (l'indicateur « chômeur » de l'axe 1 et l'indicateur « inactifs » de l'axe 3 dépassant la barre des 85% d'atteinte des cibles 2018) ;
- ❖ La Haute-Normandie rencontre une augmentation de 21 points sur son niveau d'atteinte des cibles 2018 en globalité, passant de 37% d'atteinte à 58%, du fait de l'évolution de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1. Cet indicateur passe de 24% d'atteinte de la cible 2018 à 129% d'atteinte, rattrapant le retard sur le reste des indicateurs (notamment de l'indicateur « chômeurs » de l'axe 1 qui stagne à 23%) ;
- ❖ Les Régions Île-de-France²⁵ (46%), Midi-Pyrénées²⁶ (44%), Pays de la Loire²⁷ (42%) et Rhône-Alpes (40%) sont en voie d'atteindre le seuil intermédiaire de 65% d'atteinte des cibles 2018, avec une atteinte à 103% de l'indicateur « inactifs » de l'axe 3 en Midi-Pyrénées et une atteinte à 72% de l'indicateur « chômeurs » de l'axe 1 en Pays de la Loire ;
- ❖ Les Régions Aquitaine²⁸ et Champagne-Ardenne²⁹ ont des niveaux d'atteinte en-dessous de 45% alors même que certains indicateurs spécifiques ont dépassé le seuil intermédiaire de 65%, voire ont atteint plus de 85%, comme l'Aquitaine pour l'indicateur « chômeurs » de l'axe 3 (66%), la Champagne-Ardenne pour les indicateurs « chômeurs » (65%) et « inactifs » (79%) de l'axe 3, et la Haute-Normandie dont l'indicateur « chômeurs » de l'axe 3 a atteint l'objectif (86%) ;
- ❖ Les Régions Centre (20%), et Provence-Alpes-Côte-D'azur (26%) ont les niveaux d'atteinte les plus bas des cibles 2018, l'évolution des cibles de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1 n'ayant pas eu d'impact significatif.

Il est à préciser que **l'indicateur « inactifs » de l'axe 3 reste l'indicateur dont la cible 2018 sera atteinte pour 3 Régions à plus de 85%** sur l'ensemble des Régions les plus développées (Alsace, Bourgogne, Midi-Pyrénées), avec **4 Régions au-dessus du seuil intermédiaire de 65%** d'atteinte des cibles 2018 (Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes). Suivi de l'indicateur « chômeurs » de l'axe 1 pour lequel 3 Régions ont dépassé de manière exponentielle le niveau d'atteinte des cibles 2018 : l'Alsace, la Bourgogne et la Bretagne, à plus de 100% voire 200% chacune. **Suite à l'évolution des cibles de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1, la Haute-Normandie a dépassé largement le niveau d'atteinte des cibles 2018 et la Bretagne a franchi le seuil intermédiaire des cibles 2018.** Dans l'ensemble, les Régions plus développées affichent une augmentation du niveau d'atteinte des cibles 2018 de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1 de 4 points³⁰.

Le rapport 2016 avait pointé du doigt l'absence de saisie au fil des participants comme cause principale du retard dans l'atteinte des cibles. Cette absence alimente deux risques : l'absence de complétude des données participants d'une part, et l'absence de fiabilité des données d'autre part.

L'absence de complétude continue d'être un **risque important, notamment pour l'axe 2**, qui accuse un retard de deux ans sur l'alimentation des indicateurs. Dans une moindre mesure, les autres axes qui, même s'ils affichent une progression depuis 2016 en termes de complétude des données, présentent toujours un taux de complétude insuffisant.

L'enjeu central pour la DGEFP qui résidait déjà en 2016 sur une saisie régulière et complète des participants par les bénéficiaires du FSE, est réitéré dans le cadre de l'actualisation du rapport 2017.

²² +2 points pour la Bourgogne, par l'évolution de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1, passant de 91% à 93%.

²³ +3 points pour la Bretagne, par l'évolution de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1, passant de 116% à 120%.

²⁴ +3 points pour l'Alsace, par l'évolution de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1, passant de 62% à 65%.

²⁵ +3 points pour l'IDF, par l'évolution de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1, passant de 43% à 46%.

²⁶ +2 points pour le Midi-Pyrénées, par l'évolution de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1, passant de 42% à 44%.

²⁷ +2 points pour les Pays de la Loire, par l'évolution de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1, passant de 40% à 42%.

²⁸ +3 points pour l'Aquitaine, par l'évolution de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1, passant de 28% à 31%.

²⁹ +6 points pour la Champagne-Ardenne, par l'évolution de l'indicateur « moins de 25 ans » de l'axe 1, passant de 39% à 45%.

³⁰ De 45% à 48%.

3. LES PROGRAMMES OPERATIONNELS REGIONAUX (POR) AU 30/12/2016 : ETAT DES LIEUX DE LA PERFORMANCE

Dans un contexte de décentralisation, les PO régionaux, dont l'autorité de gestion pour chaque PO est le Conseil régional concerné (excepté Mayotte), intègrent aussi des objectifs d'atteinte de cibles pour leur propre cadre de performance. Ils articulent le FEDER (Fonds européen de développement régional) et le FSE au travers de 4 des 11 Objectifs Thématiques (OT) définis au niveau européen. Chacun de ces OT mobilise différentes priorités d'investissement (PI), ainsi que cela est présenté plus avant.

Cette section présente un état des lieux de l'atteinte des cibles intermédiaires des PO régionaux³¹. Les données utilisées sont issues des RAMO des PO régionaux 2017 (données à fin décembre 2016) ainsi que des PO Etat pour les DOM. Le pourcentage d'atteinte de la cible 2018 a été calculé pour chacun des indicateurs, en lien avec une ou plusieurs priorités d'investissement.

Globalement sur l'ensemble des OT :

Régions en transition

- ❖ Dans 4 régions dites « en transition », les indicateurs sont tous « au vert » : il s'agit de la Basse-Normandie, du Limousin, du Nord-Pas de Calais et de la Picardie.
- ❖ Les régions Auvergne et Languedoc-Roussillon présentent quant à elles des niveaux d'atteinte supérieurs à 80% des cibles sur l'OT8, mais des niveaux nettement inférieurs (<40%) sur l'OT10.
- ❖ En Franche-Comté, l'indicateur atteint un niveau intermédiaire (63%) sur l'OT10.
- ❖ Enfin, en Lorraine ou en Corse, les indicateurs atteignent un niveau nettement inférieur à leur cible sur l'OT10 (respectivement 37% et 5%).

Régions plus développées

- ❖ Dans certaines régions, les indicateurs sont tous « au rouge » :
 - Dans certains cas, les indicateurs sont à zéro (pas de données participants), mais les montants certifiés sont positifs, révélant une absence de saisie des données participants. C'est notamment le cas en Aquitaine, Bourgogne, Midi-Pyrénées (sur l'axe 6 – OT8), Pays de la Loire.
 - En Ile-de-France (OT10) et Midi-Pyrénées (axes 5 et 7 – OT8 et 10), les indicateurs participants sont à zéro, de même que les indicateurs financiers, pouvant révéler une absence ou un retard de mise en œuvre des actions.
 - En Champagne-Ardenne (OT8 et 10), les indicateurs participants sont positifs mais très inférieurs à leur cible. Là encore, cela peut s'expliquer par un manque de participants engagés et/ou une absence de saisie au fil de l'eau.
- ❖ Pour les autres, une partie des indicateurs ont atteint leur cible ou sont près de l'atteindre, tandis que d'autres indicateurs sont en retard sur leur cible :
 - En Alsace, nous observons un retard sur l'OT8 mais une large avance sur les OT9 et 10.
 - En PACA et dans le Centre : la cible est atteinte ou dépassée sur certains indicateurs, mais en retard sur d'autres (OT8 et 10).
 - En Rhône-Alpes, les retards sont variables selon les indicateurs (OT8 et 10).
 - En Haute-Normandie, l'indicateur sur l'OT8 atteint 54% alors que celui de l'OT10 atteint 129%.

³¹ Il s'agit des anciennes régions, du fait du mode de gestion des PO.

Régions moins développées :

- ❖ PO Etat DOM :
 - Les atteintes de cibles sont globalement en retard en Guadeloupe (excepté Saint Martin), en Guyane et à Mayotte
 - Les cibles sont en revanche atteintes ou dépassées à La Réunion
 - Il n'y a pas de données disponibles en Martinique
- ❖ PO Conseil régional :
 - Les indicateurs sont à 0% en Guadeloupe et Martinique
 - La cible 2018 est atteinte en Guyane

La situation est globalement très critique dans les DOM, ainsi que le montre la cartographie ci-après.

Les pages suivantes proposent, pour chacun des OT et chacune des PI associée, une approche visuelle de l'atteinte des cibles 2018, selon que l'atteinte apparaît acquise, probable, critique ou très critique. Dans le cas où, au sein d'une région, plusieurs indicateurs sont rattachés à une même PI, le principe de représentation suivant a été adopté :

- ❖ Si les niveaux d'atteinte de ces indicateurs sont concordants (atteinte acquise, probable, critique ou très critique), ils sont représentés ensemble, dans la catégorie correspondante
- ❖ Si en revanche les niveaux d'atteinte diffèrent significativement d'un indicateur à l'autre, la région est cartographiée dans la catégorie « intermédiaire », et les détails sont donnés en commentaire.

La définition des indicateurs ainsi que le détail du niveau atteint et de la cible sont présentés en annexe 3.

Mise en perspective de la performance au niveau du volet déconcentré du PON FSE (partie 2.3) et de la performance des PO régionaux FEDER-FSE (partie 3) :

Les indicateurs étant différents entre le PON FSE et les POR FEDER-FSE, il est difficile d'établir de réelles comparaisons entre les deux volets, région par région. Nous pouvons cependant considérer les niveaux respectifs d'atteinte des cibles sur chacun des territoires.

Ces niveaux d'atteinte ne sont généralement pas concordants. Par exemple en Poitou-Charentes, la cible du PON est considérée comme atteinte (88%), tandis que les indicateurs du POR atteignent respectivement 56% et 6% de leur cible, soit un seuil considéré comme critique, voire très critique. Ce cas de figure se retrouve en Bourgogne et Bretagne, deux autres régions où les cibles du volet déconcentré du PON sont considérées comme atteintes.

A l'inverse, des régions telles que le Limousin, le Nord-Pas de Calais ou encore la Picardie présentent un haut niveau d'atteinte de leurs cibles issues des POR mais un niveau critique pour le volet déconcentré du PON.

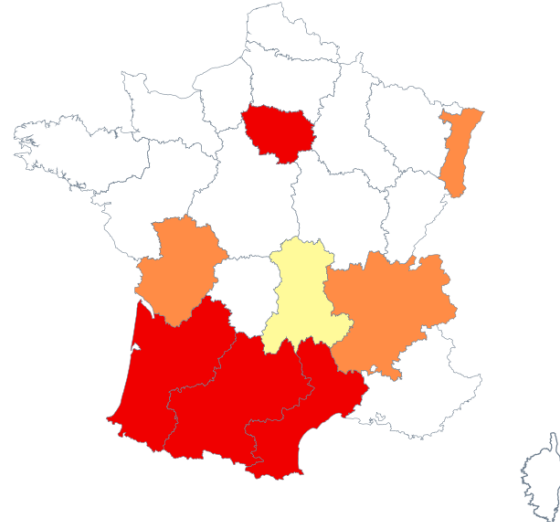
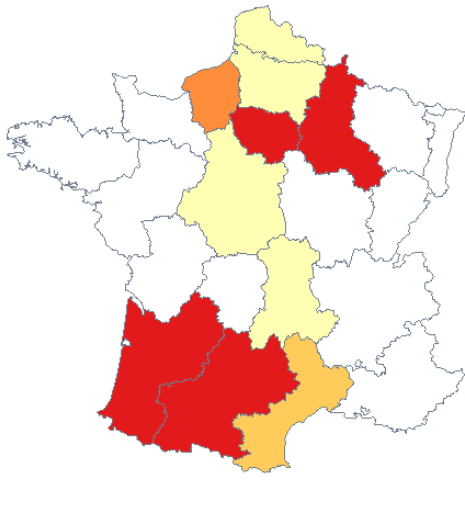
Enfin, concernant l'Alsace qui présente un cas particulier puisque, au niveau décentralisé, la gestion du FEDER et celle du FSE relèvent de deux PO distincts, nous constatons un rapprochement des niveaux d'atteinte entre le PO régional FSE d'Alsace et le PO national FSE en Alsace.

Ainsi, les points de vigilance en vue de la revue de performance de 2019 diffèrent et s'additionnent entre le PON FSE et les PO régionaux.

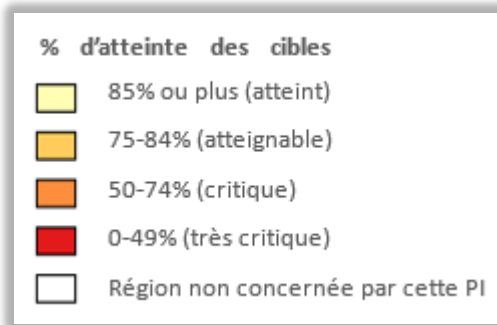
OT 8 : Emploi et facilitation de la mobilité de la main-d'œuvre

PI 8ii : Intégration durable sur le marché du travail des jeunes NEET

PI 8iii : Activité indépendante, entrepreneuriat et création d'entreprise



PI 8v : Adaptation des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs au changement



Fait avec Philcarto <http://philcarto.free.fr>



Les régions **Auvergne, Centre, Picardie et Nord Pas-de-Calais** ont d'ores et déjà atteint, voire dépassé, leurs cibles 2018 (niveau d'atteinte supérieur à 85%, limite considérée comme seuil d'atteinte de la cible).



Les régions **Poitou-Charentes, Alsace et Haute-Normandie** sont près de les atteindre (niveau d'atteinte compris entre 75% et 85%). L'atteinte des cibles à l'horizon 2018 est



Dans certaines régions, les indicateurs participants sont à zéro, menaçant sérieusement l'atteinte des cibles 2018 :

- En **Aquitaine et Midi-Pyrénées**, les montants certifiés sont cependant positifs, révélant une absence de saisie des données participants.
- En **Ile-de-France** en revanche, les indicateurs financiers sont également à zéro, pouvant révéler une absence ou un retard de mise en œuvre des actions

En Champagne-Ardenne et en Languedoc-Roussillon, les indicateurs sont positifs mais restent inférieurs à 50%, menaçant là encore assez sérieusement l'atteinte des cibles. La Région Rhône-Alpes atteint le seuil de 50% de sa cible.

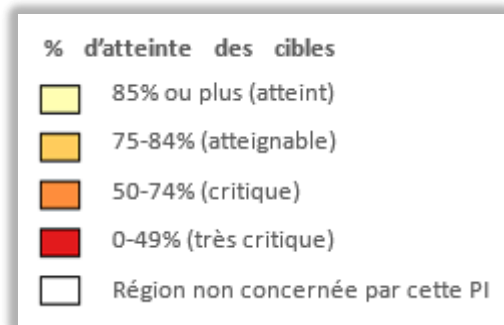
OT 9 : Inclusion sociale et lutte contre la pauvreté

PI 9ii : Favoriser l'intégration socio-économique des communautés marginalisées telles que les Roms

PI 9iii : Lutter contre toutes les formes de discrimination et promouvoir l'égalité des chances



PI 9v : Promouvoir l'entrepreneuriat social, l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et l'économie sociale et solidaire



Fait avec Philcarto <http://philcarto.free.fr>



La région **Alsace** a d'ores et déjà atteint, et même dépassé, sa cible sur la PI 9v (120% à fin 2016).

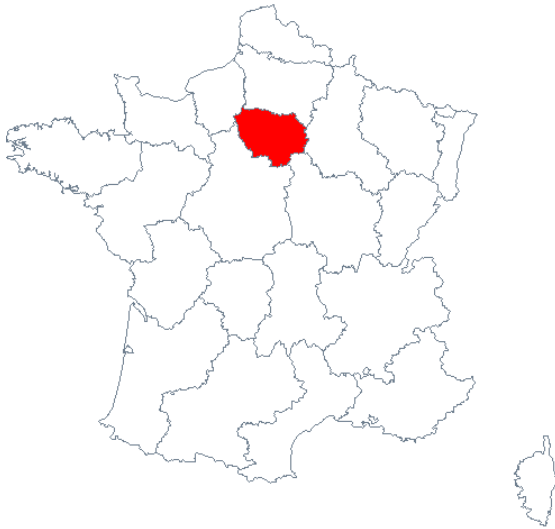
La région **Picardie** est près d'atteindre sa cible sur la PI 9v (75%). L'atteinte de la cible à l'horizon 2018 est probable. Dans le **Limousin**, l'indicateur de la PI 9iii atteint 74% de sa cible 2018, soit une valeur très proche de la catégorie supérieure. L'atteinte de la cible à l'horizon 2018 est possible.



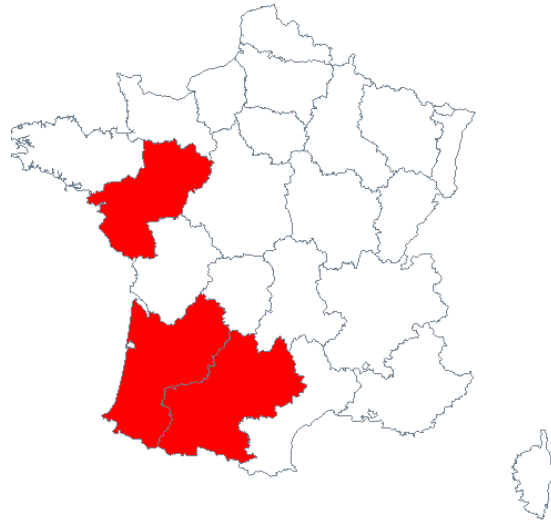
En **Ile-de-France**, l'indicateur est à 0% sur la PI 9ii, à l'instar des indicateurs financiers, pouvant révéler une absence ou un retard de mise en œuvre des actions. L'atteinte de la cible 2018 est menacée.

OT 10 : Éducation, compétences et apprentissage tout au long de la vie

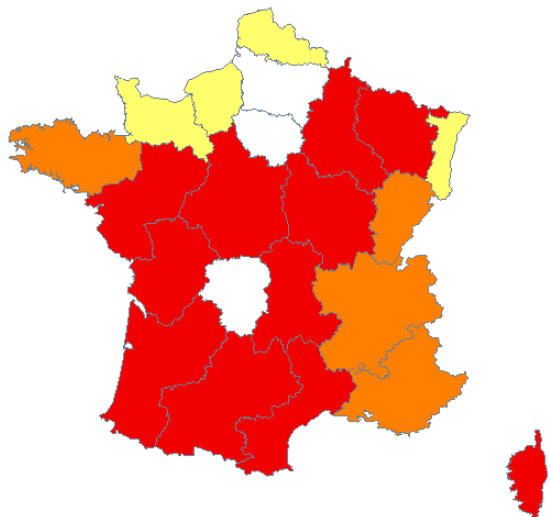
PI 10i : Réduire et prévenir le décrochage scolaire



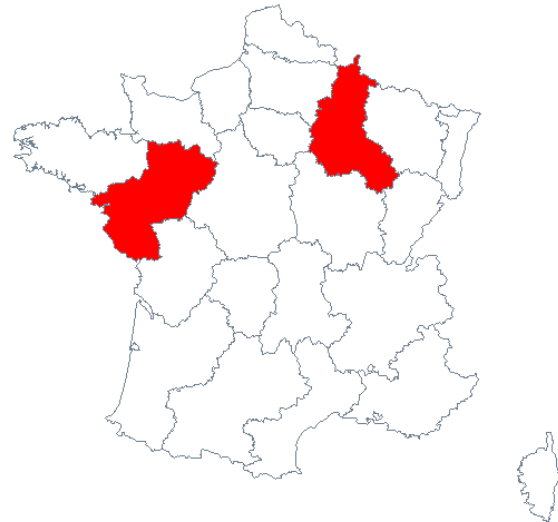
PI 10ii : Améliorer la qualité, l'efficacité et l'accès à l'enseignement supérieur



PI 10iii : Améliorer l'égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie



PI 10iv : Améliorer l'utilité des systèmes d'éducation et de formation pour le marché du travail





Les régions **Alsace, Basse et Haute-Normandie et Nord-pas de Calais** ont d'ores et déjà dépassé leur objectif 2018 sur la PI 10iii (niveau d'atteinte de la cible > 100%).

En **Bretagne, Franche-Comté et Rhône-Alpes**, les indicateurs sur la PI 10iii atteignent des niveaux intermédiaires, compris entre 54% et 63%. L'atteinte des cibles 2018 reste menacée. En **PACA**, 3 des 5 indicateurs de la PI 10iii atteignent des niveaux supérieurs à 200% de leur cible 2018. L'atteinte de la cible pour les 2 autres indicateurs est en revanche sérieusement menacée.








Dans les autres régions, les indicateurs sont « au rouge » sur l'OT10 :

- En **Ile-de-France** et en **Midi-Pyrénées**, les indicateurs financiers sont à zéro, pouvant révéler une absence ou un retard de mise en œuvre des actions
- Dans les autres régions, il s'agit plus probablement, en partie au moins, d'un retard de saisie des données participants.

L'atteinte des cibles de l'OT10 dans ces régions paraît sérieusement menacée.

Outre-mer³²

	OT8	OT9	OT10	OT11
Guadeloupe / Saint Martin 	PI 8i ^ PI 8ii * ^ PI 8v ^ PI 8vi ^ PI 8vii ^	PI 9i ^ PI 9v ^	PI 10i ^ PI 10iii * ^ PI 10v *	PI 11i *
Martinique 	PI 8ii * PI 8iii *		PI 10iii *	PI 11i *
Guyane 	PI 8i ^ PI 8ii ^	PI 9i ^	PI 10i ^ PI 10iii *	PI 11ii ^
La Réunion 	PI 8i ^ PI 8ii ^ PI 8iii ^ PI 8v ^	PI 9i ^	PI 10i ^ PI 10iii ^	
Mayotte 		PI 8i ^ PI 8ii ^ PI 8iii ^ PI 8v ^ PI 8vii ^	PI 9ii ^ PI 9iv ^ PI 9v ^	PI 10iii ^ PI 11i ^

% d'atteinte des cibles

- 85% ou plus (atteint)
- 75-84% (atteignable)
- 50-74% (critique)
- 0-49% (très critique)

³² * PO Régional, ^PO Etat DOM

Annexe 1 : Tableaux de bord par région de suivi des indicateurs de réalisation du cadre de performance du PON FSE

A partir du premier semestre 2016, la DGEFP a souhaité mettre à disposition des tableaux de bord Excel pour appuyer son propre pilotage et celui des AGD et des OI. Ces tableaux de bord visent à rendre compte à la fois de l'avancement de la performance du PON FSE et de la qualité du système de suivi de la performance. Ces tableaux de bord s'articulent autour d'un volet national et d'un tableau régional. **Ils représentent une première étape dans la constitution d'outils permettant une visibilité d'ensemble sur le nombre de participants saisis dans MDFSE et un pilotage pour l'atteinte des cibles.**

Ces tableaux de bord, grâce à leur caractère synthétique, demeurent un élément clé du dialogue entre autorité de gestion, AGD et OI autour du pilotage de la performance.

Les tableaux de bord conçus en parallèle de ce rapport ont été **alimentés par deux extractions de données de MDFSE du 31/08/2017** :

- Une extraction reprenant **l'ensemble des demandes de subvention créées sur MDFSE.**
- Une extraction de **l'ensemble des participants saisis sur MDFSE** avec les coordonnées attachés ainsi que les données relatives aux caractéristiques à l'entrée et à la sortie.

Ces fichiers ont été concaténés afin de disposer d'une base de données permettant un calcul complet des indicateurs du cadre de performance.

Annexe 2 : Nouvelles cibles régionales de l'indicateur « moins de 25 ans » sur l'axe 1 du PON FSE

Régions de programmation	Ancienne cible 2018	Nouvelle Cible 2018	Evolution ancienne/nouvelle cible 2018	Ancienne Cible 2023	Nouvelle Cible 2023	Evolution ancienne/nouvelle cible 2023
Auvergne	7 901	3 504	-55,7%	13 292	10 203	-23,2%
Basse-Normandie	7 501	5 804	-22,6%	14 317	11 734	-18,0%
Corse	1 149	890	-22,5%	2 275	1 274	-44,0%
Franche-Comté	5 015	3 880	-22,6%	9 729	7 974	-18,0%
Languedoc-Roussillon	19 815	8 788	-55,7%	33 091	18 524	-44,0%
Limousin	3 066	2 372	-22,6%	5 881	4 820	-18,0%
Lorraine	10 707	8 285	-22,6%	20 763	12 769	-38,5%
Nord-Pas-de-Calais	35 092	15 563	-55,7%	58 852	32 945	-44,0%
Picardie	15 460	6 856	-55,7%	25 942	14 522	-44,0%
Poitou-Charentes	8 527	6 597	-22,6%	16 299	13 359	-18,0%
Régions en transition	114 233	62 540	-45,3%	200 440	128 125	-36,1%
Alsace	7 233	5 423	-25,0%	14 108	5 653	-59,9%
Aquitaine	18 809	3 529	-81,2%	31 423	22 979	-26,9%
Bourgogne	6 809	5 105	-25,0%	13 197	5 288	-59,9%
Bretagne	12 411	9 305	-25,0%	24 261	19 747	-18,6%
Centre	15 832	2 971	-81,2%	26 535	10 633	-59,9%
Champagne-Ardenne	8 751	1 642	-81,2%	14 637	5 865	-59,9%
Haute-Normandie	13 748	2 580	-81,2%	22 849	9 155	-59,9%
Île-de-France	33 472	18 511	-44,7%	59 693	39 953	-33,1%
Midi-Pyrénées	15 899	7 004	-55,9%	27 343	16 039	-41,3%
Pays de la Loire	18 857	14 139	-25,0%	35 810	29 147	-18,6%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	24 227	12 147	-49,9%	42 024	23 213	-44,8%
Rhône-Alpes	22 338	16 749	-25,0%	43 777	35 631	-18,6%
Région plus développées	198 386	99 105	-50,0%	355 657	223 304	-37,2%
Total Régions	312 619	161 645	-48,3%	556 097	351 429	-36,8%
Pole Emploi	115 952	115 952	0,0%	193 903	150 668	-22,3%
Total National	428 571	277 597	-35,2%	750 000	502 097	-33,1%

Nouvelles cibles régionales « Jeunes de moins de 25 ans » Axe 1 du PON FSE - validées en février 2018

Annexe 3 : Tableau récapitulatif des PO régionaux (RAMO 2016)

3A : Régions métropolitaines

Région	PI	Axe	Indicateurs (Nombre de...)	Nombre de participants (RAMO 2016)	Cible 2018	Cible 2023	% atteinte de la cible 2018
ALSACE FSE	8iii	Axe 1 - Activité indépendante, entrepreneuriat et création d'entreprise	Chômeurs, y compris de longue durée	1 284	2 324	4 067	55%
	9v	Axe 2 - Promotion de l'économie sociale et des entreprises sociales	Micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	36	30	100	120%
	10iii	Axe 3 - Renforcer l'égalité d'accès à la formation tout au long de la vie, à l'accroissement des qualifications et des compétences, et à l'accroissement de la pertinence des systèmes d'éducation et de formation	Personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	2 031	20	21	10155%
AQUITAINE FEDER/FSE	8ii 8iii 10ii 10iii	Axe 2 - Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activité	Chômeurs, y compris de longue durée	117	19 400	30 300	1%

	8ii 8iii 10ii 10iii	Axe 2 - Améliorer l'accès à l'emploi des Aquitains par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activité	Moins de 25 ans	171	15 100	19 500	1%
AUVERGNE FEDER/FSE	8iii	Axe 6 - Promouvoir l'emploi par la création d'activité	Chômeurs, y compris de longue durée	2 988	3 021	5 841	99%
	10iii	Axe 7 - Formations tout au long de la vie	Chômeurs, y compris de longue durée	1 338	7 480	12 001	18%
	8ii	Axe 11 - Initiative pour l'emploi des jeunes	Moins de 25 ans	2 169	2 232	2 040	97%
BASSE NORMANDIE FEDER/FSE	10iii	Axe 4 - Augmenter les compétences pour favoriser l'insertion durable en emploi, en donnant la priorité aux personnes les moins qualifiées	Chômeurs, y compris de longue durée	3 849	3 515	8 539	110%
BOURGOGNE FEDER/FSE	10iii	Axe 6 - pour la formation tout au long de la vie	Chômeurs, y compris de longue durée	2 965	6 720	17 065	44%
BRETAGNE FEDER/FSE	10iii	Axe 4 - Développer les compétences en lien avec l'économie bretonne et sécuriser les parcours professionnels	Chômeurs, y compris de longue durée	3 791	7 047	20 890	54%
CENTRE FEDER/FSE	8ii	Axe 7 - Accompagner les jeunes vers l'emploi	Chômeurs, y compris de longue durée	7 918	7 150	7 150	111%
	10iii	Axe 6 - Une société apprenante et inclusive	Chômeurs, y compris de longue durée	0	1 341	10 006	0%
CHAMPAGNE ARDENNES FEDER/FSE	10iii 10iv	Axe 6 - Développer les compétences et les qualifications	Moins de 25 ans	4 207	23 010	34 876	18%

	8ii	Axe 7 - Intégrer les jeunes sans emploi, qui ne suivent ni études ni formation, dans le marché du travail	Moins de 25 ans	1 421	3 675		39%
CORSE FEDER/FSE	10iii	Axe 7 - Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi	Chômeurs, y compris de longue durée	87	1 610	5 360	5%
FRANCHE COMTE ET MASSIF DU JURA FEDER/FSE	10iii	Axe 4 - Mettre la formation et la qualification au service d'une économie locale pourvoyeuse d'emplois	Participants	6 972	11 000	30 900	63%
HAUTE NORMANDIE FEDER/FSE	8ii	Axe 5 - Former les haut-normands pour permettre leur insertion (IEJ)	Moins de 25 ans	2 430	4 500	4 500	54%
	10iii	Axe 6 - Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques haut-normands	Chômeurs, y compris de longue durée	10 358	8 000	21 088	129%
ILE DE FRANCE FEDER/FSE	8iii	Axe 3 - Favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi	Porteurs de projet entrepreneurial accompagnés	0	22 419	41 252	0%
	9ii	Axe 4 - Favoriser les dynamiques de l'inclusion	Participants aux actions de lutte contre les discriminations et à l'égalité Femmes/Hommes	0	12 110	40 479	0%
	10i	Axe 5 - Investir dans l'éducation et adapter les compétences	Chômeurs, y compris de longue durée	0	35 553	69 852	0%
	8ii	Axe 9 - Mise en place de l'IEJ en Seine-Saint-Denis	Jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni enseignement, ni formation, en difficultés d'insertion sociale et professionnelle	0	pas de cible 2018	2 313	0%
LANGUEDOC ROUSSILLON FEDER FSE	8ii	Axe 6 - Promouvoir l'employabilité des jeunes par la mise en œuvre de	Chômeurs, y compris de longue durée	9 611	11 564	11 564	83%

		l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes					
	8iii	Axe 7 - Accompagner la création et la reprise d'activité par le développement des compétences	Chômeurs, y compris de longue durée	3 631	14 220	32 567	26%
	10iii	Axe 8 - Former tout au long de la vie pour favoriser l'accès à l'emploi	Chômeurs, y compris de longue durée	2 812	9 385	26 477	30%
LIMOUSIN FEDER/FSE	9iii	Axe 4 - Compétences et savoir-faire	Chômeurs, y compris de longue durée	2 518	3 401	7 201	74%
LORRAINE/VOSGES FEDER/FSE	10iii	Axe 6 - Investir dans l'éducation, la formation et dans la formation professionnelle pour acquérir des compétences et pour l'apprentissage tout au long de la vie	Chômeurs, y compris de longue durée	8 541	23 299	44 550	37%
MIDI PYRENEES ET GARONNE FEDER/FSE	10ii 10iii	Axe 5 – Favoriser l'accès des publics à un emploi durable par la formation et l'accompagnement	Chômeurs, y compris de longue durée	0	22 805	65 090	0%
	8ii	Axe 6 – Accroître l'insertion professionnelle des jeunes de la Haute-Garonne de moins de 26 ans qui ne travaillent pas, ne font pas d'études et ne suivent pas de formation (NEET)	Chômeurs, y compris de longue durée	0	1 200	1 200	0%
	8iii	Axe 7 – Accroître le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiant d'un accompagnement à la création d'activité	Chômeurs, y compris de longue durée	0	3 000	7 000	0%
NORD/PAS DE CALAIS FEDER/FSE	8ii	Axe 5 Agir pour l'insertion des jeunes NEETs	Moins de 25 ans	11 038	5 300	5 300	208%

	10iii	Axe 6 : Investir dans l'éducation et la formation tout au long de la vie	Chômeurs, y compris de longue durée	4 915	4 800	14 400	102%
PACA FEDER/FSE	10iii	Axe 5 – Investir dans les compétences, l'éducation, la formation tout au long de la vie	Personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	646	230	275	281%
	10iii	Axe 5 – Investir dans les compétences, l'éducation, la formation tout au long de la vie	Titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	3 079	1 500	1 400	205%
	10iii	Axe 5 – Investir dans les compétences, l'éducation, la formation tout au long de la vie	Titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	1 974	4 050	4 200	49%
	10iii	Axe 5 – Investir dans les compétences, l'éducation, la formation tout au long de la vie	Projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	0	2	5	0%
	10iii	Axe 5 – Investir dans les compétences, l'éducation, la formation tout au long de la vie	Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur demandeur d'emploi	468	195	360	240%
	PAYS DE LA LOIRE FEDER/FSE	10ii 10iii 10iv	Axe 7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie	Chômeurs, y compris de longue durée	110	2 618	9 165
10ii 10iii 10iv		Axe 7 - Investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et	Autres personnes défavorisées (personnes en situation de besoin de compétences clés)	0	2 652	9 282	0%

		l'apprentissage tout au long de la vie					
PICARDIE FEDER/FSE	8ii	Axe 5 - Améliorer l'insertion professionnelle des jeunes picards par la formation tout au long de la vie par l'acquisition de compétences	Participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation	487	64	1 373	761%
	9v	Axe 6 - Favoriser une croissance inclusive par le développement des compétences	Chômeurs, y compris de longue durée	19 234	25 680	41 743	75%
POITOU- CHARENTES FEDER/FSE	8iii	Axe 6 - Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises	Créateurs ou repreneurs accompagnés	996	1 787	6 257	56%
	10iii	Axe 7 - Développer le capital humain	Chômeurs, y compris de longue durée	366	6 234	14 548	6%
RHONE-ALPES FEDER/FSE	8iii 8v	Axe 3 - Soutenir l'emploi durable et la mobilité de la main d'œuvre	Salariés s'engageant dans une démarche de sécurisation de son parcours	1 138	2 025	6 500	56%
	8iii 8v	Axe 3 - Soutenir l'emploi durable et la mobilité de la main d'œuvre	Entrepreneurs accompagnés	6 884	12 580	34 600	55%
	10iii	Axe 4 - Augmenter la qualification des demandeurs d'emploi par la formation tout au long de la vie	Chômeurs, y compris de longue durée	11 867	20 071	42 800	59%

3B : Outre-mer

Région	PI	Axe	Indicateurs (Nombre de...)	Nombre de participants	Cible 2018	Cible 2023	% atteinte de la cible 2018
GUADELOUPE Conseil régional	10iii 10iv	Axe 9 - Investir dans le capital humain	Chômeurs, y compris de longue durée	0	4 000	12 000	0%
	8ii	Axe 10 - Renforcer l'insertion professionnelle des jeunes NEET par l'accès à la formation en apprentissage	Chômeurs, y compris de longue durée	0	700	700	0%
	8ii	Axe 10 - Renforcer l'insertion professionnelle des jeunes NEET par l'accès à la formation en apprentissage	Inactifs	0	250	250	0%
	11i	Axe 11 - Renforcer les capacités administratives pour accompagner le développement du territoire	Participants entrés en formation	0	16 470	54 900	0%
	11i	Axe 11 - Renforcer les capacités administratives pour accompagner le développement du territoire	Projets ciblés d'innovation ou d'expérimentation sur les administrations ou les services publics au niveau national, régional ou local (indicateur du cadre commun)	0	4	10	0%
GUADELOUPE et Saint Martin Etat	8i 8ii 8vii	Axe 1 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi (Guadeloupe)	Demandeurs d'emploi ayant bénéficié d'un parcours personnalisé	0	7 000	12 000	0%
	8i 8ii 8vii	Axe 1 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi (Guadeloupe)	Moins de 25 ans NEET ou précaires	0	6 500	14 000	0%
	8v 8vi	Axe 2 - Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi (Guadeloupe)	Plus de 54 ans	55	100	2 000	55%

	8v 8vi	Axe 2 - Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi (Guadeloupe)	Titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	300	900	7 000	33%
	8v 8vi	Axe 2 - Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi (Guadeloupe)	Créateurs ou dirigeants engagés dans une action de formation	0	180	350	0%
	9i 9v	Axe 3 - Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la précarité (Guadeloupe)	Chômeurs, y compris de longue durée	312	8 160	11 885	4%
	9i 9v	Axe 3 - Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la précarité (Guadeloupe)	Participants à des actions aidées de lutte contre l'illettrisme	0	1 000	3 000	0%
	10i	Axe 4 - Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement primaire et secondaire de qualité pour tous (Guadeloupe)	Jeunes décrocheurs ou en difficulté scolaires entrés dans des dispositifs innovants en matière de lutte contre le décrochage	148	3 500	7 500	4%
	8ii	Axe 5 - Promouvoir l'accès à l'emploi des jeunes (Saint-Martin)	Jeunes de moins de 25 ans accompagnés dans un projet de mobilité hors Saint-Martin	502	1 750	3 500	29%
	9v	Axe 6 - Promouvoir l'inclusion active (Saint-Martin)	Structures bénéficiant d'une action de professionnalisation	186	162	370	115%
	10i 10iii	Axe 7 - Lutter contre l'échec scolaire et renforcer l'accès à la qualification tout au long de la vie (Saint-Martin)	Chômeurs, y compris de longue durée	301	375	750	80%
	10i 10iii	Axe 7 - Lutter contre l'échec scolaire et renforcer l'accès à la qualification tout au long de la vie (Saint-Martin)	Participants à des actions de lutte contre l'illettrisme et le décrochage	49	1 000	3 500	5%
GUYANE Conseil régional	10iii	Axe 7 – Favoriser l'insertion professionnelle par la mise en place de formations adaptées aux besoins des publics et en adéquation avec le tissu socio-économique	Chômeurs, y compris de longue durée	708	700	5 100	101%
GUYANE Etat	8ii	Axe 1 - Agir pour l'emploi des jeunes pour faciliter leur insertion sur le marché du travail	Moins de 25 ans	578	1 837	9 000	31%

	10i	Axe 2 - Agir pour l'éducation des jeunes menacés par une sortie précoce du système scolaire	Jeunes en risques de décrochage, entrés dans des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire	43	2 550	11 900	2%
	8i	Axe 3 - Agir en faveur des demandeurs d'emploi par un accompagnement personnalisé et renforcer l'employabilité des actifs par leur montée en compétence	Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	65	1 030	5 000	6%
	8i	Axe 3 - Agir en faveur des demandeurs d'emploi par un accompagnement personnalisé et renforcer l'employabilité des actifs par leur montée en compétence	Salariés	0	257	1 245	0%
	9i	Axe 4 - Agir contre les phénomènes de pauvreté par un accompagnement global des publics les plus éloignés de l'emploi pour favoriser leur inclusion sociale	Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	601	3 280	10 560	18%
	9i	Axe 4 - Agir contre les phénomènes de pauvreté par un accompagnement global des publics les plus éloignés de l'emploi pour favoriser leur inclusion sociale	Inactifs	15	1 689	5 440	1%
	11ii	Axe 5 - Conduire une politique concertée, à l'échelle du territoire et professionnaliser les acteurs, pour une mise en œuvre efficace des politiques publiques en faveur de l'insertion, de la formation et de l'emploi	Réseaux soutenus	0	6	20	0%
MARTINIQUE Conseil Régional	8ii 8iii	Axe 8 (1) - Création d'emplois et insertion professionnelle des jeunes, notamment des NEETS	Moins de 25 ans FSE	0	4 000	10 000	0%
	10iii	Axe 10(1) - Elévation des compétences pour l'emploi	Chômeurs, y compris de longue durée	0	1 700	3 500	0%
	11i	Axe 11 - Performance administrative (FSE)	Projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	0	75	160	0%

MARTINIQUE Etat		données non disponibles					--	
MAYOTTE FEDER/FSE	8ii 8iii	Axe 7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs	Participants D.E ou inactifs ayant bénéficié d'un parcours personnalisé	165	735	2 450	22%	
	8i 8ii 8iii 8vii	Axe 7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs	Participants à des actions de mise à niveau et de préqualification (16-25 ans)	142	300	1 500	47%	
	8i 8ii 8iii 8vii	Axe 7 - Améliorer l'accompagnement vers l'emploi et soutenir la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des inactifs	Demandeurs d'emploi ou inactifs accompagnés dans leur démarche de création	411	1 000	2 400	41%	
	10iii	Axe 8 - Développer la formation des demandeurs d'emploi et inactifs	Demandeurs d'emploi (niveau infra V) participants à des actions de formation qualifiantes de niveau V	0	1 000	2 450	0%	
	8v	Axe 9 – Développer l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs	Agents du service public impliqués dans les actions de formation /professionnalisation	0	1 000	2 150	0%	
	9ii 9iv 9v	Axe 10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté	Jeunes supplémentaires accueillis dans des familles d'accueil	0	120	350	0%	
	9ii 9iv 9v	Axe 10 - Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté	Projets visant à rationaliser, développer ou moderniser l'offre d'insertion	0	12	35	0%	
	11i	Axe 11 – Renforcer les capacités institutionnelles et l'efficacité des administrations publiques	Agents du service public impliqués dans les actions de formation /professionnalisation	0	300	1 000	0%	
	REUNION Etat FSE	10i 10iii	Axe 1 – Favoriser le développement d'une société de la connaissance, compétitive et innovante	Participants	17 175	10 819	39 820	159%
		8i 8ii 8iii 8v	Axe 2 – Soutenir l'accès à l'emploi par le développement des compétences et de la mobilité	Participants	14 400	29 472	108 471	49%

	9i	Axe 3 – Favoriser l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté en renforçant la formation et l'accompagnement des publics	Participants	546	16 533	60 849	8%
--	----	---	--------------	-----	--------	--------	----